

VOIR DIRE

Au service de la population sourde du Québec depuis 1983

Numéro 128 • Novembre - Décembre 2004 • L'exemplaire 5\$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds du Québec



Encouragez nos athlètes canadiens
aux 20^{es} Jeux Sourdympique d'été
en Australie du 2 au 17 janvier 2005
en envoyant des messages d'encouragement
www.assc-cdsa.com



Foyeuses Fêtes

Voir Dire désire
envoyer aux lecteurs
et lectrices ainsi
qu'aux ami(e)s un
message d'amour

Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) au service de la population sourde depuis 25 ans



Samedi

le 9 octobre 2004

à Montréal

Pages 12 et 13



25^e anniversaire de l'Association
des gais et lesbiennes sourds
(AGLS)

Une fête haute en couleur

Samedi le 9 octobre 2004

Pages 14 et 15

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur en chef
- Yvon Mantha
éditeur-adjoint
- Élie Presseault
éditorialiste
- Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
- Monique Therrien
Correctrice
- Claude Drouin
infographe
- Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha
et Claude Drouin : photographes
- André Chevalier
expédition

COLLABORATEURS :

- | | |
|-----------------|----------------------|
| Jacinthe Auger | Jules Desrosiers |
| Natalie Baril | Guy Fredette |
| Martin Bergevin | Steven Grenier |
| Gilles Boucher | Jacques Vadeboncoeur |

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : SCRIBEC Limitée

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel
Étranger : 35 \$ annuel

La revue VOIR DIRE est publiée six fois par année par les Publications VOIR DIRE.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans VOIR DIRE (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :



C.P. 37
Succursale Youville
Montréal, Qc
H2P 2V2

ATS* et télécopieur : (514) 351-8372

*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511

Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

Sommaire

Éditorial : Défense vigoureuse de la spécificité sourde au Québec	3	Travaillons ensemble à bâtir un avenir commun	11
Un vent de fraîcheur pour VOIR DIRE en 2005	4	25e anniversaire de fondation du Club Lions MVS	12 et 13
La parole est aux lecteurs : Des limites budgétaires imposées aux organismes communautaires ?	4	25e anniversaire de l'AGLS	14 et 15
Chronique immobilière	5	Centre Notre-Dame de Fatima	16
Théâtre à Québec	5	La Maison des femmes Sourdes de Montréal	17
Nouvelles du CQDA : Changer la dénomination du CQDA. Vraiment !	6 et 7	Pièce de théâtre portant sur la surdité	18
La personnalité de la semaine de La Presse : Noémie Forget	8	L'Étape - La Bourgade	19
Centre d'aide en français écrit pour les sourds	8	Rencontre spéciale	19
Le Service relais Bell vous informe	9	Assemblée générale de l'ASSQ	20
Assemblée générale annuelle de l'AMS	9	36e Tournoi de l'AGSQ	20
Reconcilier les divers groupes et leurs besoins particuliers	10	Nouvelles du CLSM	21
		Naissances, mariages et décès	22
		Abonnez-vous à Voir Dire	23

Page couverture

Photo du haut : Plusieurs dignitaires étaient présents : Marcel Brault, président du Centre Notre-Dame-de-Fatima, Gilles Boucher, président du CQDA, Azarias Vézina, chef du protocole, Guy Fredette membre du comité organisateur, Gilles Dupuis, gouverneur du district U-1, Carmen Thériault, épouse de Roland Bolduc, président du Club, Anie Samson, conseillère du district Jarry et Bernard Rivet, ex-gouverneur et ancien président du comité surdité.

Photo du bas : Nous remarquons au centre de la photo, Michel Turgeon qui interprète en LSQ « Le Ô Canada » lors de l'ouverture du Gala du 25e anniversaire de l'AGLS. Il est entouré par les membres du comité organisateur qui portent fièrement quelques drapeaux emblématiques, dont celui de l'Association. ■

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 129 - 20 décembre 2004; n° 130 - 21 février 2005; n° 131 - 25 avril 2005.



Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

- | | | |
|-------------------------------|------------------------------|---|
| Jocelyn Lambert, président | Pierrette Groulx, trésorière | Roger Turcotte, directeur, Nicole Bourque, directrice |
| Arthur Drouin, vice-président | Nancy Paquet, directrice | Denis Berthiaume, directeur |
| Juliette Drouin, secrétaire | Pierre Gosselin, directeur | Carmen Raymond, directrice Drummondville |

Prothèses dentaires

Fabrication et réparation

Service en



Examen et consultation gratuits

1450, rue Jean-Talon Est • Métro Fabre • Face à l'hôpital Jean-Talon



ATS : (514) 728-8833



Voix : (514) 728-8888

Nidal A. Chakra, d.d.

Denturologiste



Défense vigoureuse de la spécificité sourde au Québec



Élie Presseault

L'heure est aux réformes et aux remises en question du rôle de l'État québécois. Des bruits courent à l'effet qu'une politique-cadre de référence sera déposée par le gouvernement pour déterminer du rôle et de la part de financement des organismes communautaires. Cette transformation majeure risque d'entraîner des fusions d'organismes sans but lucratif (OSBL). Il y a aussi une menace de fusion des organismes de réadaptation en surdité avec d'autres « handicaps », un peu comme celle déjà faite à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO).

Un changement semblable a été la fusion du Manoir Cartierville avec d'autres établissements de la même région, suite à l'adoption d'une politique de fusion des conseils d'administration de divers établissements de santé, tels que les hôpitaux et les centres d'hébergement et de soins de longue durée (le Manoir Cartierville en est un). Jusqu'à maintenant, les signaux ne sont pas encourageants : l'ex-directrice générale du Manoir Cartierville, Madame Éveline Lyrette (qui connaissait bien la réalité des personnes sourdes), a été éliminée du processus de sélection menant à l'embauche du nouveau directeur-général qui gèrera l'unité administrative des établissements fusionnés dont le Manoir Cartierville fait partie. Aux dernières nouvelles, le processus était toujours en cours et l'identité du directeur-général ou de la directrice-générale n'était pas connue.

En clair, cela veut dire que le travail de sensibilisation à la surdité et à la culture sourde est à recommencer, surtout si nous voulons obtenir de nouveau la vocation suprarégionale que le Manoir Cartierville a perdue suite aux décisions de l'Agence locale des services de santé (dont David Levine est le président-directeur général). Cette vocation suprarégionale permettait au Manoir Cartierville d'accueillir des résidents de plusieurs régions du Québec, alors que, désormais, ce sont uniquement les Sourds montréalais qui sont visés. Ceci est sans faire part du nombre de lits réservés aux personnes sourdes qui pourrait diminuer, surtout qu'il y a d'autres communautés culturelles « reconnues » au Manoir Cartierville, comme les Arméniens, qui pourraient en bénéficier. De plus, la représentation des personnes sourdes au sein du nouveau conseil d'administration soulevait toujours des questions au moment de mettre sous presse. Plusieurs intervenants se sont saisis du dossier et nous veillons toujours à ce que la surdité et la culture sourde soient vues et entendues des autorités concernées.

Des coupures budgétaires à anticiper

Actuellement, la plupart des organismes communautaires s'inscrivent dans la colonne des bénéficiaires de subventions du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Anciennement, c'était l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) qui était le principal responsable de l'attribution des subventions aux organismes communautaires concernés par la surdité et les divers handicaps. Toutefois, la transition ne s'est pas faite aussi harmonieusement pour les organismes de surdité et de culture sourde qui ont choisi, suite aux recommandations de l'OPHQ, de demeurer au sein des ministères qui les subventionnaient, notamment le super-ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

La plupart des organismes communautaires de la surdité ont leur place au sein du SACA, hormis les exceptions habituelles, comme la Coalition sida des Sourds du Québec (CSSQ) et la Maison des femmes sourdes de Montréal (MFSM). Toutefois, il ne faut pas se méprendre sur les intentions du MSSS, car il est l'un des rares ministères qui ne subira pas de compressions, même qu'il doit, en principe, voir augmenter son enveloppe globale, selon les dires de notre Premier Ministre, Jean Charest. Il faut insister sur le « toutefois », car l'OPHQ est sous l'autorité du MSSS, dont Philippe Couillard est le ministre. Il a contribué à sauver certaines enveloppes de subvention aux organismes communautaires au profit du MSSS.

Ceci pourrait être la couverture idéale du gouvernement lors de compressions faites sur le dos de ces mêmes organismes, sous prétexte que le système de santé a besoin d'injecter de nouveaux fonds et qu'il faut gratter les fonds de tiroirs. Cette mise en garde vaut pour les organismes communautaires de surdité et de culture sourde dont le mandat n'est pas clairement relié à la fameuse santé.

Comment contrecarrer les stratégies concertées du gouvernement ?

Il faut se l'avouer tout de suite, les efforts de sensibilisation et la concertation avec les différents intervenants du milieu est de mise. Quand le gouvernement ne reconnaît pas la réalité de communauté culturelle sourde, il faut marteler que nous travaillons tous PAR, AVEC et POUR les personnes sourdes, que ce n'est pas à lui de nous dire ce qui est bon pour les Sourds, qu'il gagnerait à reconnaître notre expertise dans les domaines dont nous sommes issus. Nous devons adopter nos règlements, nos pratiques et nos interventions en réponse aux différentes stratégies adoptées par le gouvernement et nous concerter autour des stratégies choisies par les leaders sourds et toute personne les appuyant, dans la mesure où l'ensemble de ces personnes soit crédible et solidaire collectivement.

Démontrons à quoi nous devons survivre contre vents et marées. Mettons-nous au pair des tendances sociales de la communauté sourde. Intégrons-nous dans le langage de nos décideurs et répondons-leur par nos actions utiles à la société et, en même temps, conformes aux pratiques qu'ils prônent dans leurs discours.

Une partie de la faiblesse politique de la communauté sourde québécoise est que nos moutons noirs l'ont trop facile. Adopter le jeu des stratégies parallèles et du chacun pour soi, voilà comment nous mordons au jeu du « diviser pour régner » du gouvernement. Encore une fois, lors d'une commission parlementaire portant sur la consultation du projet de loi 56 (sur les personnes handicapées), M. Philippe Couillard a posé une question fort élogieuse :

« Et je me souviens très bien de la discussion sur la langue des signes du Québec. Et effectivement on en a parlé avec le milieu de l'éducation, et il semble que le problème se situe – et vous pourrez peut-être m'éclairer là-dessus – sur le fait qu'il existe également des personnes ayant des déficiences auditives qui ne sont pas de cette orientation. Vous savez, les oralistes, ceux qui veulent avoir recours aux prothèses auditives et aux implants cochléaires particulièrement, et suivi d'une réadaptation, qui même s'opposent à cette position que vous défendez. Alors, on a l'impression d'une querelle interne. Qu'en est-il exactement ? Quelle est votre perception de cette situation ? ».

Heureusement, nos représentants ont bien réagi face à cette question-piège. Non seulement la question de la guerre entre les gestuels et les oralistes a été soulevée, mais il a été question de la discussion sur la LSQ. L'un de nos moutons noirs, de surcroît gestuel, a envoyé une lettre à plusieurs ministères de l'administration Landry. Cette lettre concernait la reconnaissance de la LSQ et il discréditait les efforts faits par plusieurs organismes et leaders sourds dans ce dossier. Arrêtons de nous mettre la tête dans le sable et faisons en sorte que cette singerie politique ne se reproduise plus. Nous n'avons pas besoin de l'énergie négative de leaders semblables. Non pas que l'on ait un contrôle sur ces interventions imprévues, mais ne donnons pas de position privilégiée à ces moutons noirs. Saprissi ! ils ne représentent pas les Sourds. Du moins, ils n'agissent pas dans le sens de nos intérêts collectifs. Si le dossier de la reconnaissance de la LSQ niaise depuis vingt ans, je pense que ces moutons noirs doivent assumer une partie du blâme, tout comme le manque de concertation entre les Sourds et les parents d'enfants sourds.

Si le gouvernement Charest met son nez dans nos plates-bandes, nous devons signifier notre mécontentement en apportant notre appui aux divers moyens de pression. Que ce soit une participation à une manifestation, une signature en appui à une pétition, des plaintes formellement signées pour dénoncer des manquements aux mandats du gouvernement en matière de surdité, des contacts avec les députés, tous les moyens sont bons. ■

Un vent de fraîcheur pour VOIR DIRE en 2005

Nous voilà rendus en fin d'année 2004. Comme vous avez pu le constater dans les pages des derniers numéros, cette année fut fertile en rebondissements sociaux, politiques et sportifs.



Par Yvon Mantha,
éditeur-adjoint

Quant à l'année 2005, elle annonce un vent de changement au sein de l'équipe de rédaction. De plus, la présentation et le contenu de la revue seront modifiés afin de mieux refléter l'actualité de la communauté sourde et malentendante.

Avec 2005, nous entamerons aussi la vingt-deuxième année d'existence de VOIR DIRE. L'équipe souhaite ardemment que la revue demeure encore longtemps un outil informatif adapté qui répond aux besoins de nos lecteurs et lectrices.

Publications VOIR DIRE effectuera aussi prochainement un sondage afin de tâter le pouls des lecteurs et lectrices et de connaître leur degré de satisfaction envers notre produit. ■



Bonne et heureuse année à vous tous!



Centre de
Communication
Adaptée

Venez nous voir au
Magasin situé à

l'Institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri, local A-464

Vous y trouverez une panoplie d'aides de suppléance à l'audition tel que :



- Distributeur Soft TDD autorisé
- Amplificateur personnel
- Contrôle d'environnement (feu, pleurs de bébé, porte, téléphone)
- Montres
- Piles auditives (10, 13, 312, 675)
- Téléphone avec amplification
- Télécriteur
- Système infra-rouge pour les téléviseurs
- Réveil matin (alarme lumineuse ou vibration)

Communiquez avec nous,
notre représentant se fera
un plaisir de répondre
à vos questions.

CDEC
Centre d'Éducation et de
Communication
pour les personnes
malentendantes et
sourdes

Centre de Communication Adaptée
3600, rue Berri, local A-464
Montréal (Québec)
H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2214 poste 3608
ATS: (514) 284-3747 poste 3608
Fax: (514) 284-5086
Courriel: magasin@surdite.org

La parole est aux lecteurs



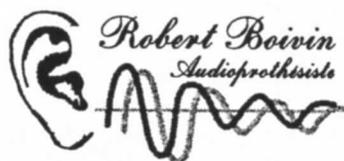
Des limites budgétaires imposées aux organismes communautaires ?

Par Élie PRESSEULT

Oui, vous avez bien lu. Le gouvernement, par le biais du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, veut soumettre les organismes communautaires québécois à un « plafond salarial » pour reprendre les mots utilisés dans le conflit opposant l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey (AJLNH) et la LNH. Pour être plus précis, le gouvernement veut passer des lois sur des montants budgétaires maximaux annuels, suivant la juridiction de l'organisme communautaire, qu'il soit municipal, régional ou provincial. Naturellement, les organismes communautaires municipaux auraient le plus petit montant d'argent par année, alors que les organismes provinciaux auraient un plafond annuel plus élevé. Les dons amassés lors de campagnes d'autofinancement seraient également soumis à ce plafond. Pour un laissez-faire économique, devons-nous subir un plus grand contrôle social ? Non merci, nous n'avons rien à faire des recettes à la sauce néolibérale.

Si ce n'est pas une tentative de plafonner, voire de limiter la capacité de réponse aux besoins des organismes communautaires, qu'est-ce que c'est ? Méchante solidarité sociale que nous manifeste le ministère, surtout quand nous voyons également les coupures qu'il a faites à l'aide sociale. Non pas que nous encourageons l'aide sociale, mais peut-être serait-il possible de voir en cela une aide « qui se vaut » pour les plus démunis et invalides de la société, tout comme l'aide que les organismes communautaires apportent à la population permet une plus grande solidarité sociale. Nous sommes déjà minoritaires avec notre statut de Sourds, nous n'avons pas besoin de nous faire couper les vivres. L'essor de la communauté sourde en dépend.

Récemment, d'importantes modifications ont été apportées à une loi sur l'éligibilité des organismes sans but lucratif à un numéro de charité (pour pouvoir obtenir des dons privés). Dorénavant, si vous investissez plus de 10 % du budget annuel de votre organisme communautaire à des activités politiques, vous risquez de perdre votre numéro de charité, d'autant plus que les critères d'admission sont, bien sûr, encore plus serrés. Ces activités politiques peuvent prendre la forme d'une conférence de presse pour dénoncer les prises de position du gouvernement, d'une manifestation et d'une activité de lobbying auprès des représentants et des fonctionnaires politiques. Bref, l'esprit de cette loi, mieux connue sous le nom de « loi anti-lobbying », était justement de réduire la marge de manœuvre des organismes communautaires et ainsi laisser le champ libre à un vent conservateur, un peu comme chez nos chers voisins états-unien qui ont réélu Georges W. Bush. ■



Nadia Pozzoli
Audioprothésiste

6772 rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1N 1E1
Métro Langelier
Voix: (514) 256-6565
ATS: (514) 256-6565

1969 boul. Rosemont
Montréal (Qc) H2G 1S9
Métro Rosemont

Courriel: rboivinaudio@qc.aira.com

**RE/MAX®**RE/MAX PERFORMANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome**Huguette Caron**
Agent immobilier affilié1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2

Par le SRB : 711

Bur.: (514) 766-1002

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 769-3232

huguetecaron@hotmail.com

www.remax-quebec.com/performance

Huguette Caron

Interprète gestuelle

Par le SRB : 711

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 765-0002



Chronique immobilière

Courtoisie de
Huguette CARON
RE/MAX Performance

La hausse de la valeur des propriétés résidentielles frôle les 25 % depuis 1999 – première partie



Les maisons, les « plex » et les condos sur l'île de Montréal se sont vendus en 2002 à un prix dépassant en moyenne 24 % de la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale.

Dans le but de donner une idée de la hausse des valeurs foncières dans le prochain rôle en septembre prochain, la firme spécialisée JLR Recherche immobilière analysait 21 000 transactions immobilières résidentielles survenues en 2002.

Il ressort du travail de JLR que les écarts entre le prix de vente moyen et la valeur inscrite au rôle étaient de 26 % pour les maisons unifamiliales, de 29 % pour les copropriétés divisées (condominium) et 19 % pour les duplex et triplex en 2002.

Or, le 1er juillet 2002 est la date de référence du prochain rôle triennal d'évaluation, lequel sera en vigueur de 2004 à 2006. Le rôle d'évaluation en vigueur en 2001-2002-2003 a été élaboré avec les valeurs du 1er juillet 1999. Le rôle était sensé refléter la juste valeur marchande des propriétés à la date de référence.

La valeur foncière d'un immeuble apparaissant au rôle est l'un des deux éléments entrant dans le calcul du compte de taxes d'une

propriété résidentielle. L'autre est le taux de taxes foncières, lequel est fixé par les autorités municipales. Dans l'hypothèse d'une hausse moyenne des valeurs de 24 % au prochain rôle, il faudrait que les autorités municipales baissent le taux de taxation de 24 % pour éviter aux contribuables une hausse de leur fardeau fiscal.

Mais heureusement pour les contribuables montréalais, l'évaluation ne tiendra pas compte de la dernière poussée des prix au premier trimestre de 2003. Selon les calculs de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), le prix des maisons a bondi de 20 % entre le premier trimestre de 2002 et la même période en 2003.

Le travail d'analyse de JLR donne une bonne idée de ce que aura l'air le prochain rôle d'évaluation de la ville, sans toutefois arriver à des résultats identiques. Il faut savoir que les évaluateurs de la ville procèdent différemment pour établir le rôle. Pour bien déterminer la valeur des propriétés au 1er juillet 2002, les évaluateurs de la ville scrutent à la loupe 32 000 transactions survenues durant les deux mois en 2002. (à suivre)

huguetecaron@hotmail.com ■

Théâtre à Québec



Une collaboration de Daniel DESCHÊNES



Le 25 septembre dernier, l'Association du syndrome d'Usher du Québec (ASUQ) a organisé son premier théâtre à Québec. Ce fut un grand succès avec ses 216 spectateurs.

Les cinq comédiens - André Thibeault (syndrome d'Usher), Stéphane Gignac (syndrome d'Usher), Nicole Durocher (sourde-aveugle), Josiane Marcoux (syndrome d'Usher) et Andrée Gagnon (sourde) - ont démontré leur talent d'acteur.

La pièce s'intitulait : « Syndrome de Usher vs Sourd ». Les spectateurs ont apprécié la pièce et ont bien ri.

Cette pièce de théâtre se voulait une activité de financement afin de défrayer les coûts de l'accompagnement et de l'interprétariat tactile pour les personnes sourdes-aveugles ou ayant le syndrome d'Usher.

Une seconde représentation de la pièce aura lieu le 5 février 2005 à 19 h au Centre Jules-Léger d'Ottawa. Les billets seront mis en vente en décembre.

Pour plus d'information : info@asuq.qc.ca ■



Nous voyons, ici, sur la photo une partie de l'assistance qui portait une attention particulière à la pièce de théâtre.

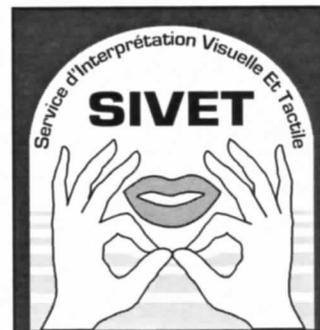


Suite à la pièce, le président de l'Association des Sourds de Québec (ASQ), Martin Collins, a invité les comédiens au local de l'association afin de leur offrir un beau gâteau décoré du logo de l'organisme.

Photos : ASUQ



Suzanne Robitaille, artiste-peintre, a remis aux comédiens la peinture intitulée « Chien-guide avec les mains ».

5000 rue d'Iberville, Montréal
(Québec) H2H 2S6

Tél.: ATS : (514) 285-2229

Voix : (514) 285-8877

Fax : (514) 285-1443

ATS : 1-800-853-1212

Courriel : sivet@cam.org

Urgence : (514) 285-8555

(après les heures de bureau)



Changer la dénomination du CQDA, Vraiment !



L'an prochain, le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) célébrera son 30^e anniversaire de fondation. Que de chemin parcouru depuis le jour où les Soeurs de la Providence et les Clercs de Saint-Viateur, conscients que leur mandat d'enseignement aux filles et aux garçons atteints de surdit  tirait   leur fin, eurent la brillante id e de fonder un organisme qui regrouperait toute la communaut  sourde de la province. De

cette belle initiative, le Centre qu b cois de la d ficience auditive vit le jour en novembre 1975.

Le mandat du Centre qu b cois de la d ficience auditive, qui est un organisme provincial de coordination, est de regrouper les associations de personnes d fici tes auditives et les organismes oeuvrant dans le milieu de la d ficience auditive au Qu bec, tout en offrant   ses membres une table de concertation o  ils peuvent discuter ensemble de leurs int r ts, objectifs, activit s et projets, communs ou individuels, dans le domaine de la surdit , mission qu'accomplit   merveille le CQDA depuis ses d buts.

La d nomination sociale Centre qu b cois de la d ficience auditive, choisie par les fondateurs, exprimait la volont  de regrouper toutes les personnes atteintes   divers degr  de d ficience auditive :

- personnes sourdes de naissance et devenues sourdes en bas  ge utilisant prioritairement la langue des signes du Qu bec – LSQ – (environ 15 000);
- personnes devenues sourdes   l' ge adulte (bruit au travail, maladie, accident) utilisant majoritairement la lecture labiale (environ 40 000);
- personnes malentendantes utilisatrices de proth ses auditives (environ 200 000);
- personnes sourdes-aveugles utilisant la communication tactile (500   1 000);
- tout en encourageant les organismes ayant un mandat avou  en d ficience auditive   joindre les rangs du CQDA pour d fendre ENSEMBLE les droits et promouvoir les int r ts de toutes les personnes d fici tes auditives du Qu bec.

Depuis bient t 30 ans, la d nomination sociale du Centre qu b cois de la d ficience auditive fait son bonhomme de chemin partout o  les int r ts des personnes atteintes de d ficience auditive sont en jeu.

Aujourd'hui, le CQDA est tr s bien connu des instances gouvernementales, tant au niveau f d ral qu'au niveau provincial, de l'Office des personnes handicap es du Qu bec (OPHQ), du D veloppement des ressources humaines du Canada (DRHC), de la Conf d ration des organismes de personnes handicap es (COPHAN), du Comit  aviseur de l'action communautaire

autonome (ComAvis), du Secr tariat   l'action communautaire autonome (SACA), d'Emploi-Qu bec, etc.

Malgr  ce beau cheminement qui a fait conna tre le CQDA   la grandeur du Qu bec et lui a permis de rayonner au Canada et   l' tranger, certaines pressions nous parviennent depuis quelques temps afin de changer notre d nomination sociale. On aimerait que le Centre qu b cois de la d ficience auditive devienne le Centre qu b cois de la surdit . La raison invoqu e : le mot « d ficience » serait pass  mode et il semblerait aussi  tre un irritant pour certaines personnes qui ne se consid rent pas d fici tes et qui voient dans ce mot une atteinte   leur int grit . Je veux bien comprendre que certains Sourds soient fiers de l' tre et qu'ils tiennent   leur culture, mais toutes ces raisons justifient-elles,   elles seules, un changement de nom ?

A-t-on analys , un peu plus en profondeur, toutes les cons quences qui pourraient s'ensuivre ?

Avant de pousser l'affaire plus loin, quelques r flexions s'imposent.

Pour celles et ceux qui ne le savent pas encore, il y a eu, en septembre 2003, publication de nouvelles directives concernant l'octroi des num ros de bienfaisance (autrefois appel  num ro de charit ) pour les organismes communautaires comme le n tre. Le gouvernement f d ral a modifi  sa r glementation et les r gles sont devenues extr mement s v res. Par exemple, les organismes qui, comme le CQDA, font prioritairement de la d fense des droits et travaillent   faire changer une Loi ou un r glement gouvernemental NE SONT PLUS ADMISSIBLES au num ro de bienfaisance.

Comment alors imaginer faire avancer le dossier RECONNAISSANCE DE LA LSQ puisque, pour y arriver, il faut faire modifier l'article 72 de la Charte de la langue fran aise ?

Retourner aupr s de l'Agence des douanes et de Revenu Canada (ADRC), responsable de l' mission des num ros de bienfaisance, avec une nouvelle d nomination, c'est retourner   la case d part et faire une nouvelle demande selon les NOUVEAUX CRIT RES. On conna t d j  la r ponse : VOUS  tes inadmissibles !

Par contre, garder la d nomination actuelle « CQDA » c'est du m me coup nous assurer de garder les droits acquis depuis pr s de 15 ans (mars 1990).

Au moment o  le CQDA s'embarque dans une campagne de financement pour poursuivre la mise en place des recommandations du Colloque de l'apr s-sommet de mars 1997, est-ce raisonnable de croire aller chercher des dons SUBSTENTIELS dans le secteur priv  (comme le demande d'ailleurs avec insistance la nouvelle r glementation du gouvernement du Qu bec concernant le financement des organismes communautaires) et cela, sans num ro de bienfaisance ?



CENTRE QU B COIS DE LA D FICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101
Montr al (Qu bec) H2R 2W3
T l.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

CQDA / QCHI

Le centre a pour mandat de d fendre les droits et de promouvoir les int r ts des individus vivant avec une d ficience auditive, de regrouper les organismes ayant un int r t avec la surdit  et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles aupr s des diff rents corps publics et paliers de gouvernement.

Savez-vous que depuis l' t  2002, le CQDA s'est dot  d'un petit centre de documentation sur la d ficience auditive ouvert au grand public. Vous  tes tous les bienvenus   venir consulter les documents et vid os disponibles.

Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h   17h du lundi au vendredi.

Au plaisir de vous rencontrer !

Nouvelles du CQDA, suite

Qui plus est, il y a aussi le risque de tomber dans le collimateur de la « réingénierie » du gouvernement Charest. En effet, cet été, un communiqué émanant du bureau du ministre Claude Béchard, responsable de l'action communautaire autonome, stipulait que le gouvernement envisageait de réduire le nombre d'organismes communautaires au Québec, qui est présentement d'environ 5 000, et du même coup, de réduire l'augmentation de la masse globale des subventions qui se chiffrent actuellement à 530 millions de dollars.

Bien évidemment, il n'est pas question d'accepter de nouveaux organismes. En changeant de dénomination, le CQDA risque très fort de tomber dans la catégorie « nouvel organisme » et de se voir refuser tout financement. (Tous les moyens sont bons quand un gouvernement veut réduire le coût global du financement des organismes communautaires. C'est une pratique qui existe d'ailleurs depuis quelque temps déjà, même si ce n'est pas dit « officiellement »; demandez-le au ROSQ).

Ne risquons pas inutilement de nous retrouver dans une situation qui nous ferait perdre notre subvention et qui, du même coup, mettrait en péril l'existence même du CQDA.

Il y a actuellement sur la table du CQDA plusieurs dossiers très importants à défendre pour assurer une meilleure qualité de vie aux personnes déficientes auditives et nécessitant toute notre attention et nos énergies, nos ressources humaines et financières :

- reconnaissance de la LSQ comme langue première d'enseignement;
- mise en place d'une politique gouvernementale d'accès aux services d'interprétariat;
- mise en vigueur des recommandations du comité du MSSS concernant les aides de suppléance à l'audition (amélioration de la qualité des prothèses auditives = prothèses numériques – appareillage binaural – adaptation des ordinateurs pour une communication en langue gestuelle);
- financement gouvernemental adéquat permettant aux organismes communautaires de jouer pleinement leur rôle;
- amélioration des possibilités d'emploi répondant mieux aux qualifications des personnes déficientes auditives – accès à la formation en emploi assurant une chance égale aux promotions;
- campagne de financement pour assurer le suivi des recommandations du Colloque de l'après-sommet de mars 1997.

Quelles sont nos priorités ?

Nos prédécesseurs ont travaillé très fort pour bâtir, faire progresser, faire connaître et RECONNAÎTRE le CQDA à travers le Québec depuis 30 ans. Ne risquons pas, pour un changement de nom, de réduire à presque rien toutes ces années de travail données bénévolement par des centaines de personnes et de perdre bien des acquis obtenus de haute lutte.

Le Centre québécois de la déficience auditive est un organisme crédible, réputé, consulté, écouté et respecté sous sa dénomination actuelle. Il serait malheureux qu'un changement de dénomination sociale vienne compromettre la poursuite de ses objectifs et le priver des moyens de défendre adéquatement les droits et de promouvoir les intérêts de toutes les personnes déficientes auditives du Québec. Vouloir changer la dénomination sociale du CQDA à tout prix, s'est ouvrir la porte à bien des problèmes et risquer de se peindre dans le coin. ■

Des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre par le **Relais Bell** en composant le **711** ou par courrier postal à l'adresse indiquée au haut de votre facture.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.

 **Hydro Québec**

La personnalité de la semaine de La Presse : Noémie Forget

Par Anne RICHER (Source : La Presse, dimanche 31 octobre 2004)



C'est la 15e fois que Noémie Forget raconte son histoire, mais elle le fait avec autant d'enthousiasme et de générosité. Le lieu qu'elle a imaginé et fondé suscite un immense intérêt. Lubu est une librairie-café où, comme son nom l'indique, on peut prendre un café et lire. Et où, pour passer sa commande, il faut regarder la serveuse bien en face, dans les yeux, en articulant pour qu'elle lise sur nos lèvres, puisqu'elle est sourde.

Voilà sans doute pourquoi, aussi surprise soit-elle de l'intérêt des médias pour son affaire, Noémie Forget, qui, elle, n'est pas sourde,

devient une espèce de phare de cette nouvelle génération d'entrepreneurs.

Le Cirque du Soleil lui a remis le prix qu'il décerne à l'entreprise qui a le plus fait preuve d'engagement social et culturel. La Presse ajoute sa voix en lui accordant le titre de Personnalité de la semaine.

Une battante

Après des études en graphisme, elle ne voulait plus voir les ordinateurs. Elle s'est dirigée vers le travail en librairie, plus près de ses goûts profonds. Et puis, elle a fait un détour d'un an comme réceptionniste dans un bureau d'architectes. « Tu sais, le genre qui ne te donne pas envie de te lever pour aller travailler. » Alors, dans sa tête et dans son cœur, la vieille idée de son adolescence a repris vie : « Tenir une librairie et discuter de livres autour d'un bon café. » Les livres québécois d'abord. Plus qu'une marotte : une passion, une mission. « Il faut bien faire leur promotion, sinon qui s'en chargera ? »

Ses recherches l'ont conduite à tout apprendre sur le marketing, le marché du livre, qu'elle connaissait déjà, sur la restauration, finalement sur un lieu où jeter l'ancre. Elle a arpenté les rues, les quartiers de la ville, cherchant à respecter un budget restreint. « La rue Sainte-Catherine Est prend un essor considérable; finalement, c'est en pensant à une clientèle d'étudiants, d'artistes, de travailleurs du quartier Hochelaga-Maisonneuve que je me suis décidée. »

L'art de tout faire

Elle parle, écrit, répond au téléphone, prépare deux cafés, signe un chèque, reçoit une clientèle jeune et bigarrée, des hommes et des femmes qui lui font un brin de causerie. Tout en même temps. Avec le sourire de ses 27 ans. Et son énergie de Lionne.

De ses parents, dit-elle, elle a hérité un sens artistique. De sa grand-mère maternelle, l'énergie. Elle tient sa passion des livres d'une enfance à Saint-Jérôme où les plus belles sorties étaient, avec sa mère, à la bibliothèque municipale, où elle empruntait un maximum de livres. « Pour cette aventure de maintenant, mes parents m'ont beaucoup encouragée, ça m'a donné confiance. »

Ce café-librairie la révèle à elle-même. « Tout m'intéresse. J'aime apprendre et prendre des décisions. J'ai vu de quoi j'étais capable. » Le secret de sa réussite ? « J'ai réuni tout ce que j'aimais. »

La gratitude est l'une de ses vertus. « J'ai eu beaucoup d'aide, de bons contacts, un mentor qui m'écoute. » Elle n'est pas avare de conseils aux plus jeunes qui s'adressent à elle. « C'est essentiel. Il faut donner et ne rien attendre en retour. »

Pendant qu'elle réfléchit à sa prochaine réponse, le café se remplit. Elle rit de bon cœur, sachant que le stress n'est pas la meilleure chose pour quelqu'un d'angoissé, de perfectionniste. Et puis ce va-et-vient, c'est la consécration: la maman avec son bébé, les jeunes hommes qui veulent se détendre, les filles qui s'exclament devant le décor, celui qui se faufille et s'installe à l'arrière sur un long canapé de velours.

Lubu est comme un refuge dans la laideur du monde. Il n'y a rien de tel pour se réconcilier avec la vie qu'un bon café en ajoutant un idéal qui peut être un gâteau, mais aussi un bavardage de vive voix, ou de mains vives, sans sons. ■



Centre d'aide en français écrit pour les sourds

Centre d'aide en français
écrit pour les sourds

**Aide en français écrit pour la communauté sourde :
gratuit-individualisé en LSQ**

Depuis le mois de septembre, le Centre d'aide en français écrit pour les sourds (CAFÉS) est ouvert pour accueillir toutes les personnes sourdes qui désirent améliorer leur français écrit. La monitrice sourde vous attend pour offrir de l'assistance. Sur place, vous pourrez :

- Faire divers exercices sur papier ou ordinateur;
- Visionner des vidéos explicatives en LSQ;
- Découvrir les logiciels LSQ d'apprentissage du français;
- Obtenir de l'aide pour vos devoirs ou pour comprendre votre correspondance d'affaires, etc.

Le CAFÉS est situé à l'Université du Québec à Montréal, pavillon De-Sève, 320 Sainte-Catherine Est, local DS-4565. Vous pouvez nous rejoindre au (514) 987-6911 (voix et ATS) ou par courriel : berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca

LE CAFÉS EST OUVERT À TOUS !

**VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PRENDRE
UN RENDEZ-VOUS !**

Voici les heures d'ouverture en automne 2004 :

Lundi : 14h30 – 18h30 • Mardi : 17h30-19h30

Mercredi: 10h00-13h00 • Jeudi : 15h30-18h30



Centre d'aide en français écrit pour les sourds

Centre d'aide en français
écrit pour les sourds

SERVICE OFFERT AUX SOURDS

EN LSQ

www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm

**À L'UQÀM, Pavillon De-Sève
320 Ste-Catherine Est, DS-4564**

GRATUIT!

Contactez Rachel Berthiaume
berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca
(514) 987-6911 (voix & ATS)



UQÀM



Par Denis CHARRON, intervenant de l'IRD

Fautes de frappe

Suite à une mise à jour des postes de travail chez Nordia en juin, plusieurs problèmes techniques sont survenus, dont des difficultés au niveau des touches du clavier des téléphonistes, ce qui cause des fautes de frappe et d'orthographe. Ces problèmes sont en voie d'être résolus.

Délai d'attente

La période entre 18 h et 21 h est très achalandée. Bell et Nordia travaillent particulièrement à l'amélioration du délai de réponse durant cette période, mais aussi sur les périodes ne répondant pas à l'objectif de 80 % des appels répondus en 20 secondes ou moins.

Ligne commentaire du SRB

Pour faire un commentaire sur le service de relais de Bell, il suffit de laisser son message expliquant brièvement le motif de l'appel, l'heure, le numéro de téléphone appelé et le numéro de l'agent NORDIA impliqué. Il faut aussi laisser son nom et son numéro de téléphone afin que les responsables chez NORDIA puissent rappeler la personne.

ATS : 1-800-771-6179 • VOIX : 1-800-331-9948

Il est maintenant possible de faire ses commentaires sur le site Internet du SRB www.bell.ca/srb.

Des cartes aide-mémoire sont également disponibles sur ce site pour impression par les clients sourds/malentendants du SRB. Ces cartes de format carte d'affaires expliquent aux entendants comment utiliser le SRB pour communiquer avec la personne qui utilise un télécriteur.

Décision du CRTC concernant les ATS publics

Suite à une décision du CRTC, tout nouveau téléphone public qui sera installé devra avoir un ATS intégré. Cette décision s'applique à travers le Canada. Il y a actuellement 180 ATS publics au Québec et en Ontario concentrés surtout dans les gares, les aéroports, certains centres commerciaux, écoles et universités.

Il devra aussi y avoir au moins un téléphone public ATS dans la région ou le quartier de chaque personne sourde enregistrée au centre des services adaptés Bell comme utilisateur d'ATS. Une personne enregistrée est celle qui bénéficie de 50 % de rabais sur ses appels interurbains faits à l'aide du SRB.

Les numéros de téléphone du centre des services adaptés sont 514-727-0816 ou 1-800-361-8412 (voix) et 1-800-361-6476 (ATS).

En même temps, les téléphones publics existants devront aussi être adaptés selon le calendrier suivant :

- 2006 : un ATS dans les lieux comptant quatre téléphones publics et plus.
- 2007 : un ATS dans les lieux comptant deux téléphones publics.

Bell prévoit installer 50 nouveaux téléphones publics ATS en 2004 et 900 en 2005. En 2010 il y aura 8 000 téléphones publics avec ATS à travers le Canada.

Nouvelles technologies

Les membres du comité se pencheront sur les nouvelles technologies qui arrivent sur le marché afin de faciliter les communications des personnes vivant avec une surdité. La solution du viséophone n'est toutefois pas retenue pour l'instant puisqu'il faudrait que tous les téléphonistes soient des interprètes habiles en ASL et en LSQ. ■

Texte et photo : Yvon MANTHA, collaboration spéciale

Le 2 octobre dernier, à Saint-Jean-sur-Richelieu, se tenait l'assemblée générale annuelle de l'Association montérégienne de la surdité.

Cette assemblée fut présidée par Martin Bergevin, directeur général du CQDA, en présence de près de 25 personnes. En matinée, l'on a procédé à l'adoption des nouveaux règlements généraux et, en après-midi, à l'assemblée générale.

L'association a fait des progrès considérables depuis deux ans. Cela a permis de déposer un rapport d'activités, un rapport financier ainsi qu'un plan d'action pour l'année 2004-2005.

Des élections suivirent. Suite au désistement de Mme Caroline Hébert, c'est M. Denis Pelletier qui fut élu président de l'association pour les deux prochaines années.

Si la tendance et les efforts se maintiennent, l'association devrait obtenir une première subvention qui lui permettra d'avoir une permanence au bureau et de répondre aux besoins des membres de la région.

Pour clore l'assemblée, un hommage posthume fut rendu à Claude Marchand, ancien président, décédé tragiquement le 20 août dernier. ■



Nous remarquons sur la photo, de gauche à droite : Denis Pelletier, nouveau président lors de son mot de remerciement, Lucie Bourassa, secrétaire et Martin Bergevin, d.g. du CQDA et président de l'assemblée.

**Association
Montérégienne
de la Surdité Inc.**

..... **AMS**

148, Jacques-Cartier Nord, bureau 26
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6B6
Info : ATS et voix : (450) 358-1911
Courriel : amsinc2@hotmail.com

CAFÉ-SOURD

Tous les samedis

Bienvenue à tous!

Rencontre • Jeux • Jaser • LSQ
Social Sourd • Fête • Évènement
Conférence

Réconcilier les divers groupes et leurs besoins particuliers

Photos : Roger ST-LOUIS

Par Roger ST-LOUIS,
président de l'Association ontarienne des sourds(es) francophones

Je suis devenu sourd profond à l'âge de sept ans des suites d'une méningite. Je suis marié avec Murielle Richer qui est sourde profonde. Nous avons sept enfants.

Mes parents ont grandi avec un cousin sourd qui ne pouvait pas articuler et ils ont vite appris à marcher dans les souliers d'une personne sourde. Par conséquent, lorsque je suis devenu sourd, ils ont compris mes besoins et m'ont donné des outils afin que je puisse me débrouiller. Ils n'ont pas essayé de guérir ma surdité.

Dès ma plus tendre enfance, j'ai été gardé par des adultes sourds. Souvent, mes parents étaient demandés pour dépanner ces gens et faciliter la communication. J'ai donc rapidement appris comment devenir un défenseur des droits des personnes sourdes et obtenir du financement afin d'aider la population sourde franco-ontarienne.

Petit historique de l'éducation en Ontario

Dans les années 1970, après que les institutions pour Sourds de Montréal eurent fermé leurs portes, les Ontariens francophones furent envoyés aux écoles provinciales anglophones, donc assimilés. Devenus adultes, ils furent frustrés de ne pouvoir comprendre les conversations en français de leurs parents et amis francophones et de ne pouvoir participer pleinement aux activités familiales. Conséquemment, la plupart des personnes sourdes se sont éloignées de leur famille et ont joint la communauté sourde.

Les services pour les enfants sourds d'origine franco-ontarienne ont vu le jour au début des années 1990 avec l'ouverture de l'école francophone provinciale du Centre Jules-Léger d'Ottawa, qui était auparavant rattachée à l'école Sir James Whitney de Belleville. Par la suite, elle devint une école provinciale offrant quatre programmes : surdité, surdicécité, cécité et difficultés d'apprentissage. Ce fut le début des programmes en LSQ.

Besoin des Sourds franco-ontariens en matière de communication

Ce n'est qu'au début des années 1990 qu'un programme de formation d'interprètes vit le jour au Collège Boréal et, hélas, ce programme n'a pas duré. En Ontario, les services d'interprétariat en LSQ se font de plus en plus rares depuis l'abolition du seul et unique programme de formation d'interprète du Collège Boréal.

Actuellement, l'on nous assigne la plupart du temps des interprètes en ASL ou des interprètes bénévoles parce qu'il en coûte très cher de recourir aux services des interprètes du Québec. Trop souvent, ce sont des amis ou de la parenté qui aident à établir la communication. Ceci n'est plus acceptable aujourd'hui. En Ontario, il faut rencontrer une agence qui gère les programmes d'interprétariat et les services pour personnes sourdes et malentendantes pour avoir du financement. L'agence refuse de défrayer les déplacements de l'interprète si la distance est plus de 50 kilomètres. Les personnes sourdes ne sont pas impliquées au conseil d'administration, ce sont les entendants qui dirigent.

Sans interprète, les communications se font mal.

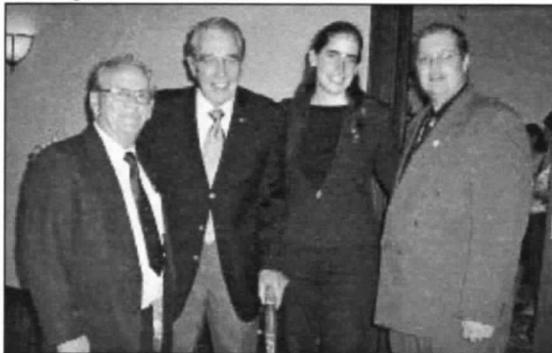
Chez nous, les Sourds vivant avec un problème de santé mentale sont défavorisés. Sans service d'interprétariat, sans service en français de psychologie, psychiatrie ou autre service adapté de professionnel de la santé mentale, le Sourd francophone se sent bien seul.

Il faut remettre sur pied la formation d'interprètes en LSQ en Ontario afin que les Sourds francophones puissent avoir accès aux services de santé, de psychologie, de psychiatrie et aux services juridiques.

Le manque de services d'interprétariat, le manque de sous-titrage et de prise de notes, le manque d'aide en santé mentale et physique excluent les personnes sourdes de la société ontarienne. Ces dernières doivent siéger sur les comités et les conseils qui décident pour les Sourds. Elles doivent apprendre mieux défendre leurs droits. Les interprètes doivent être qualifiés et respecter leur code d'éthique. Une meilleure communication est essentielle à une bonne santé mentale.

En conclusion, les enfants sourds représentent notre avenir. Ils ont le droit d'obtenir de bons services d'interprétariat. Ils ont droit à l'éducation, le droit d'être aidés et guidés dans leur apprentissage des lettres et de la langue parlée, signée ou écrite. Tout dépend de nous et de nos actions. Car les enfants d'aujourd'hui seront les enseignants de demain.

Que les conditions soient établies afin que la langue des signes puisse s'épanouir et devenir florissante. La responsabilité est nôtre, l'avenir est aux jeunes. Faisons en sorte que la langue des signes devienne une oeuvre littéraire. ■



Roger St-Louis, l'Honorable Jean-Robert Gauthier et ses adjoints.



Places disponibles

Qui : Enfants sourds de 18 mois à 5 ans

Quand : Dès maintenant • **Prix :** Place à 7\$ par jour

- Possibilité de temps partiel à 2 ou 3 jours par semaine ou temps complet à 5 jours par semaine.
- 2 collations et 1 repas inclus.
- Activités stimulantes et amusantes élaborées à partir des programmes du Ministère et adaptées au besoin des enfants sourds.

Évolution de l'enfant dans un double bain linguistique par le contact quotidien avec des éducatrices sourdes et des éducatrices entendantes : donc utilisation de la LSQ et du Français. Les services de l'Institut Raymond Dewar sont aussi disponibles à votre demande.

Informations et inscriptions : Marthe Lacroix

Jardin des Renards • CPE Lafontaine

3740 rue Berri, Montréal, Qc

TÉL.: 845-7570 ou 842-9099 • Fax.: 845-9365



ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

Conseil d'administration 2003-2004

Suzanne Rivard, présidente
Réjeanne Janvier, vice-présidente
Annette Gingras, secrétaire
Jean-Marie Mélançon, trésorier
Dionis Magny, administrateur
Gilles Pruneau, administrateur
Réjeanne Magny, directrice
Marie-Josée Lefebvre, directrice
Luc Mailhot, directeur des loisirs

162, Saint-Laurent, suite 210
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3

   (819) 694-0292

Travaillons ensemble à bâtir un avenir commun : la première conférence canadienne sur la santé mentale et la surdité

Par René RIVARD et Carole WILLANS-THÉBERGE

La première conférence canadienne sur la santé mentale et la surdité s'est tenue à Ottawa les 9, 10 et 11 septembre 2004. Plus de 135 personnes, usagers, professionnels et autres pourvoyeurs de services s'étaient inscrits à la conférence. Le Canada était représenté d'un océan à l'autre, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve. La conférence s'adressait aux personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles et tous ces groupes étaient bien représentés.

La conférence a porté sur une gamme de sujets, dont les dernières recherches et les derniers traitements, ainsi que sur les questions relatives au droit, aux services aux aînés et aux services pour toxicomanes. Des présentations spéciales ont traité de sujets variés tels que les enfants, les aînés et les groupes minoritaires.

Nous avons reçu des conférenciers invités de France, de Finlande et des Pays-Bas.

Le conférencier principal, le Dr Alexis Karacostas, président de la Société européenne sur la santé mentale et la surdité, et l'un des experts les plus réputés dans le domaine, a parlé des services qui existent en Europe, des divers aspects des services et du développement d'organismes de santé mentale et de surdité.

Pirjo Leino, thérapeute familiale de Finlande, a traité du développement de services de thérapie familiale de son pays,

en personne ou grâce à la vidéoconférence. Ulla Kungas, présidente de l'Association des sourds-aveugles de Finlande, a décrit les divers services offerts à cette population et le développement de l'association.

Otto Fritschy, gérontologue travaillant à Gerlderhost, résidence spécialement conçue pour les aînés sourds et sourds-aveugles située à Ede, aux Pays-Bas, a expliqué quelques-uns des défis auxquels faisaient face les résidents aveugles qui vivent dans une résidence spécialisée.

L'un des points saillants de la conférence fut un panel qui a rassemblé des personnes provenant de toutes les collectivités concernées, sourds, malentendants, porteurs d'implant cochléaire et sourds-aveugles, réunies pour partager leurs préoccupations et offrir leur soutien. De l'avis du Dr Karacostas, ce fut quelque chose que « la France et sa société de santé mentale (G.E.S.T.E.S.) n'ont pas réussi à faire pendant leurs nombreuses années d'activités. »

Un élément important de la conférence fut la création de la Société canadienne sur la santé mentale et les surdités. Le premier conseil d'administration se compose de René Rivard, président, Carole Willans-Théberge, vice-présidente, Dr Anne Toth, secrétaire et Marilyn Beal, trésorière. Nous distribuerons sous peu de l'information sur la société. D'ici à ce qu'une adresse permanente soit disponible, on peut communiquer avec la société à l'adresse eocmhd.rene@sympatico.ca ■



Roger St-Louis et René Rivard.



Dr Anne Toth et Roger St-Louis lors de sa présentation.



Roger St-Louis, René Rivard, adjoint au sénateur, et l'Honorable Jean-Robert Gauthier (table d'honneur).

Plainte sur le sous-titrage

Traduction par Monique THERRIEN, texte de Jim ROOTS, directeur général de l'Association des Sourds du Canada (ASC)

Dans le dernier numéro, nous vous faisons part de la plainte du Sénateur Gauthier concernant le manque de sous-titres francophones.

Plusieurs intervenants du dossier anglophone ont été contactés dont Jim Roots qui s'est dit vraiment surpris de la plainte soit déjà rendue au niveau du Tribunal, ce qui signifie que la Commission a évalué la plainte suffisamment sérieuse pour la faire entendre.

Les différents intervenants sont à préparer leur présentation à la cour et un expert en matière de sous-titrage français est recherché. Henry Vlug et Jim Roots ont accepté de témoigner, au besoin, à titre d'experts en sous-titrage, plus particulièrement en matière de sous-titrage anglophone. ■



**Association des
Sourds de l'Estrie inc.**

Depuis 1968

Fondée en 1930 et incorporée en 1968

932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7
ATS : (819) 563-2313 avec répondeur en fonction 24 heures
Voix : (819) 563-1186 • Télécopieur : (819) 563-3476

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Raymond Vallières, président • Poste vacant, vice-président • Benoît Poulin, secrétaire
Dania Romero, trésorière • Marise St-Cyr, administratrice
Nathalie Lachance, administratrice • Melody Leprohon, directrice des loisirs

25^e anniversaire de fondation du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)



Le 9 octobre dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) célébrait son 25^e anniversaire de fondation.

L'événement fut un succès grâce à la participation de plus de 160 personnes dont des invités de marque tels que le gouverneur du district U-1, Gilles Dupuis, et la conseillère municipale du district de Jarry, Anie Samson.

Benoît Landreville et Rémi Maltais ont couronné le souper en présentant un très beau spectacle.

Les participants se sont dits très satisfaits de l'événement.

Rendez-vous pour le 30^e anniversaire en l'an 2009!

Par Guy FREDETTE • Photos : Claude DROUIN

Historique du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

(Source : Programme-souvenir des 25 ans du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds))

Lors du congrès de l'association des Clubs Lions international, tenu à Montréal en juin 1979, des membres du Club Lions de Mascouche-Terrebonne ont rencontré des membres Lions sourds et discuté avec le Lion Bernard de la possibilité de fonder un Club Lions avec des personnes sourdes.

Peu après, le Lion Bernard rencontrait Daniel Ledoux, éducateur, qui lui a présenté monsieur Roland Major et sa fille Cécile qui servait d'interprète. Monsieur Major a suggéré au Lion Bernard de rencontrer le président du Centre des loisirs des Sourds de Montréal (CLSM).

Une première rencontre avec le président et les officiers du Centre avait lieu au CLSM, le 30 octobre.

Le 12 novembre, Luc Michaud, Jacques Gravel et Bernard Rivet étaient invités à un souper du Club Lions de Mascouche-Terrebonne où ils furent chaleureusement accueillis. Au cours du souper, le président du Club Lions, Léopold Mignacca, annonçait à ses membres que nous allions fonder un nouveau Club Lions composé de membres sourds.

Le 13 novembre, une deuxième rencontre a eu lieu et neuf membres signaient leur adhésion, ce qui n'était toutefois pas assez pour fonder un club. Il fallait au moins vingt nouveaux membres.

Le 26 novembre, une seconde réunion avait lieu et vingt-six nouveaux membres signaient leur adhésion. Le gouverneur Lion Claude Leduc confirmait alors la fondation du club. Il était accompagné du Lion Normand Tartre, p.d.g.



À la grande surprise des participants, le chef de l'opposition à la ville de Montréal, Pierre Bourque, est venu encourager le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds). De gauche à droite, on reconnaît Guy Fredette du comité organisateur, Madame Anie Samson, conseillère du district de Jarry, Pierre Bourque, madame Marisa Celli, attachée politique de M. Bourque et Bernard Rivet, ex-gouverneur et ancien président du comité surdité.

Les principaux responsables de cette mise sur pied de l'organisme sont : Bertrand Rivet, président de zone, Léopold Mignacca, résident du club Mascouche-Terrebonne, et Ronald Lalongé, lion-guide du club.

Il a fallu choisir un nom pour le nouveau club. Quatre noms furent suggérés : Montréal-Saint-Louis, Montréal-Jarry, Montréal-Métropolitain, Montréal-Villeray. Après une longue discussion, les intervenants ont choisi Montréal-Villeray et ont ajouté le mot «Sourds» afin de bien l'identifier. Ensuite, ils ont procédé à l'élection des quatre membres de l'exécutif. Furent élus : messieurs Luc Michaud, président-fondateur, Réjean Brisebois, vice-président, Marius Latulippe, secrétaire et Michel Turgeon, trésorier.

Plus tard, quatre autres officiers furent élus : Jacques Gravel, second vice-président, André Leboeuf, troisième vice-président, Azarias Vézina, animateur et Raymond Richer, chef du protocole. Quant aux directeurs, ils étaient : Guy Fredette, Maurice Baribeau, Georges Mills, Daniel Péladeau, Marcel Bazinet et Roland Cardinal.

Le nouveau club organisait son premier souper le 10 décembre 1979 et une première rencontre du conseil d'administration eut lieu le 17 décembre au CLSM.

Le premier mars 1980, la soirée de remise de la charte du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), le premier et seul club Lions au Québec dont tous les membres sont sourds, avait lieu à l'hôtel Bonaventure en présence de 250 personnes et plusieurs membres de clubs Lions entendants. Une centaine d'autres personnes se sont jointes au groupe pour la soirée.

Et déjà 25 ans que nous sommes là **pour servir !** ■



Une surprise pour Guy Fredette et Roland Bolduc qui ont reçu, des mains de l'ancien président du comité surdité, Bernard Rivet, une plaque-souvenir représentant l'épinglette du 25^e anniversaire, en guise de remerciement pour la production du programme-souvenir.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

LION Roland BOLDUC, président 2004-2005

(514) 453-1266

(514) 453-8766

Courriel : rolandbolduc@videotron.ca

**Vous pouvez
devenir membre
du Club Lions.**



8146, rue Drolet
Montréal (Québec) H2P 2H5

* Si nécessaire par le SRB
1 800 855 0511



Madame Anie Samson, conseillère du district Jarry, et monsieur Paolo V. Tamburello, président du conseil d'arrondissement, ont remis un cadre-souvenir aux membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).



Les treize membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) qui ont reçu une horloge-souvenir. On les voit en compagnie du président, Bernard Rivest.

Photos : Claude DROUIN



Suzanne Lemire a remis une gerbe de fleurs à Pauline, épouse de Bernard Rivest.



Le Club Lions Montréal-Métropolitain a remis un chèque de mille dollars au Club Lions Montréal-Villeray (Sourds). Le conseil du club a résolu d'organiser une campagne de financement afin de défrayer les honoraires des interprètes.



Le comité organisateur du 25^e anniversaire a confectionné un très beau décor de scène.



Azarias Vézina, président du Centre des loisirs des Sourds de Montréal, a remis une plaque-souvenir à Roland Bolduc, président du Club Lions.



Au cours du souper, Maurice Baribeau et Fernand Hébert vérifient les comptes.



Benoît Landreville et Rémi Maltais ont offert un excellent spectacle aux convives. Le maître de cérémonie était Guy Fredette, membre du comité organisateur.

Au nom des membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), Madame Réjeanne Livernois a rendu hommage à madame Cécile Major en lui remettant une magnifique horloge en forme de statue en gage de reconnaissance pour ses vingt-cinq années d'interprétariat pour le club.



Association Sourds, Malentendants Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur
Courriel : asmcq@msn.com

C. A. 2004 Présidente : Claudette Vallée
Vice-Président : Germain Raïche
Trésorière : Carole Desainde
Administrateur : Yves Bolduc

Administrateur : Martin Leblanc
Administratrice : Marie-Josée Dupont
Secrétaire : Isabelle Raïche
Secrétaire adm.: France Leblanc

25^e anniversaire de l'Association des gais et lesbiennes sourds

Par William CLEARY, collaboration spéciale

Photos de Tito et Wicky

L'Association des gais et lesbiennes Sourds a célébré son 25^e anniversaire de fondation à l'hôtel Crowne Plaza de Montréal, le samedi 9 octobre dernier. Soixante-huit personnes ont participé à l'événement qui comprenait un cocktail, le repas et un spectacle.

La présentation en LSQ de la chanson Ô Canada, par Michel Turgeon, entouré des drapeaux du Canada, du Québec et de l'arc-en-ciel des gais et des lesbiennes ainsi que du logo de l'association, a été très réussie.

Cher 25 ans, la danse Bolo et la pièce de théâtre Bienvenue à Deafopéra ont complété la présentation.

Plusieurs tirages ont eu lieu pendant et après le souper et nous remercions les commanditaires.

Un hommage de longévité a été fait à Michel Turgeon qui a reçu une plaque intitulée Le Cœur sur deux mains. Il était très ému et a expliqué comment l'Association des bonnes gens sourdes et l'AGLS ont vu le jour.

L'hommage du bénévole des cinq dernières années est allé, chez les femmes à Marjolaine Huard et, chez les hommes, à William Cleary.

Les anciens présidents ont aussi été honorés. Chacun a reçu un parchemin ainsi qu'un cadre en guise de remerciement.

L'événement fut donc un succès malgré le petit nombre de participants qui s'est élevé à 118 au cours de la soirée. Nous les remercions infiniment de leur présence.

Nous tenons aussi à remercier de tout cœur le comité organisateur du 25^e anniversaire qui a travaillé sans relâche en vue de la tenue de l'événement.

Histoire de 1979 à 2004 • Par Lynda LELIÈVRE

(Source : Programme-souvenir, 25 ans AGLS, 9 octobre 2004)

Le 9 octobre dernier, l'Association des gais et lesbiennes sourds célébrait son 25^e anniversaire de fondation. Voici un bref portrait historique, de sa mise sur pied à ce jour.

C'est en 1979 que fut créée l'Association des bonnes gens sourdes (ABGS). Puis, en 1999, cette appellation fut changée pour Association des gais et lesbiennes sourds (AGLS).

Au cours de ses vingt-cinq ans d'existence, l'Association des gais et lesbiennes sourds a organisé plusieurs activités et distribué à ses membres le bulletin d'information Info-gai sourds.

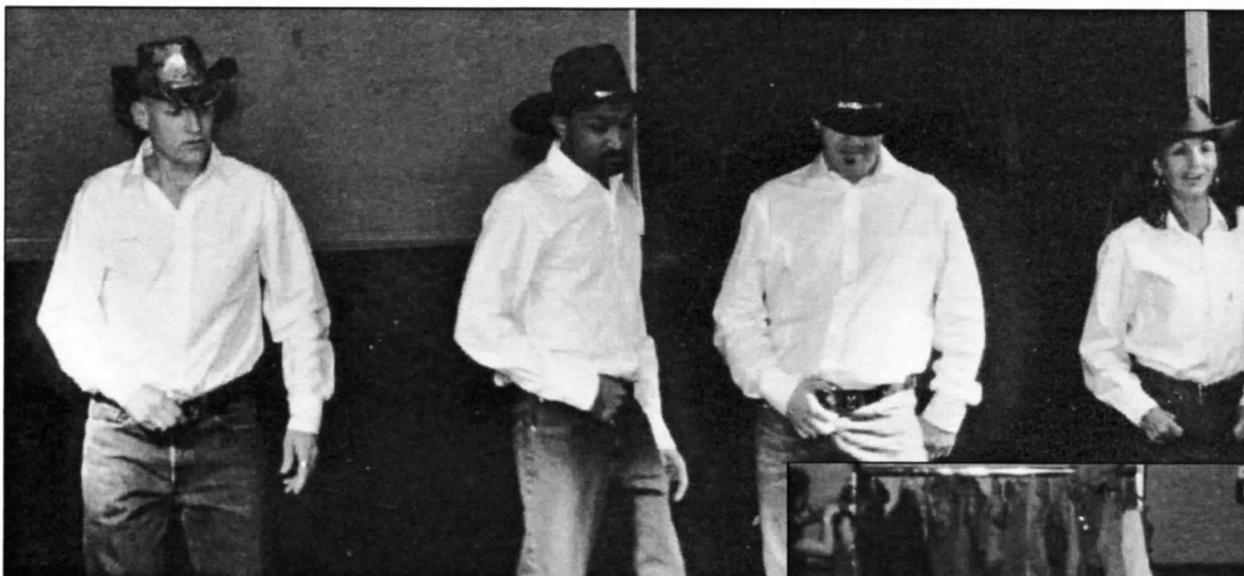
Le passé :

- le party de Noël a toujours été l'activité annuelle la plus populaire auprès des membres;
- les sorties à la cabane à sucre, les défilés de mode, les quillethons, etc. ont été des événements ponctuels rassembleurs;
- les membres ont participé à la première édition du défilé de la Fierté gaie en 1999 puis en 2000 et 2002;
- depuis l'année dernière, les rencontres sociales permettent aux personnes intéressées à se rencontrer de discuter de sujets tels que la sexualité, l'homophobie et les couples gais;
- l'activité Défi des Sourds, organisée à l'occasion du Congrès mondial des Sourds, a battu un record d'assistance.

Et l'avenir...

Il y aura une fête en l'honneur de la dixième édition du camping annuel de l'Association des gais et lesbiennes sourds. Ce sera une partie de plaisir ! Venez vous amuser avec nous !

Heureusement que nous avons l'Association des gais et lesbiennes sourds. Ses membres y apportent chaleur et fraternité ! ■



👤 Martin Robert, Marjolaine Huard, Marcellin Ste-Marie et Jayesh Patel ont dansé une danse western, le Bolo, sur le thème de l'émission Sex and the City.

👤 Les bénévoles qui s'activent à la préparation du grand événement que fut le 25^e anniversaire de l'AGLS.



PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
 Richard Lamoureux — Claudette Hogue
 Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
 Montréal (Québec) H2J 2X1
 Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357
 Près du métro Mont-Royal
 DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE



Jean-Claude Lefebvre et ses collègues ont interprété une chanson intitulée « Cher 25 ans ».

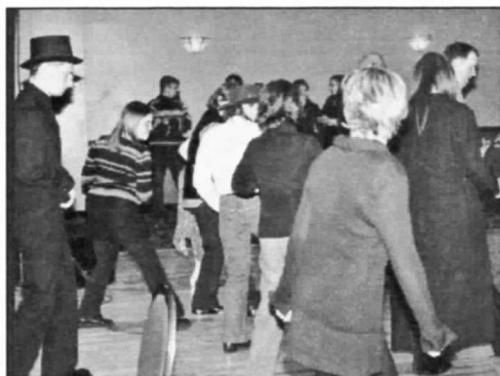


Pamela Witcher, Annie Laroche et leurs collègues ont présenté une pièce de théâtre intitulée « Bienvenue à Deafopéra ».



Le spectacle de tam-tam a été offert par Annie Laroche, Julie-Élaine Roy, Émilie Boulet-Lévesque et Guylaine Boucher.

Les convives pouvaient, s'ils le souhaitaient, se joindre aux danseurs lors de la présentation de la danse Bolo.



Le banquet a réuni, en chaude camaraderie, des convives de différentes orientations sexuelles.

Photos de Tito et Wicky

Nouvelles de l'AGLS

Par Martin ROBERT, président

J'espère que vous allez bien et que vous vous apprêtez à passer de belles Fêtes. L'AGLS a investi beaucoup d'énergie au cours de la dernière année afin d'améliorer la qualité des services et des événements rattachés à l'association. L'AGLS est toujours très active et est à la recherche d'un local pour y entreposer son matériel. Ne soyez pas inquiets, nous travaillons fort là-dessus, tout en conservant nos objectifs. C'est en travaillant ensemble que nous pourrions faire avancer notre cause et continuer à offrir des activités intéressantes.

Beaucoup de nouveaux projets et d'événements sont prévus pour l'année 2004. Il est plus avantageux de participer aux activités en tant que membre et ce, pour 15 \$ par année ! Le renouvellement de l'adhésion aura lieu en avril prochain. N'oubliez pas, c'est la seule association gaie sourde de la province !

Nous vous invitons à participer activement au sein de l'association. L'adhésion donne droit à de nombreux avantages. Les membres bénéficient d'une réduction lors d'événements spéciaux organisés par l'AGLS. Les membres reçoivent diverses informations sur notre communauté par le biais du bulletin « INFO-GAI SOURDS ».

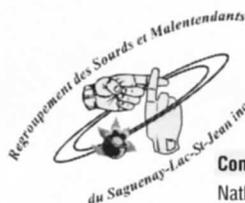
Des rencontres sont organisées quatre fois pendant l'année. Au plaisir de vous y rencontrer !

Modifications au conseil d'administration 2004-2005

Le 6 novembre 2004, l'AGLS a vécu plusieurs changements qui ont quelque peu perturbé les activités et le déroulement des réunions du conseil. Toutefois, avec la nouvelle équipe mise en place, nous sommes convaincus que tout ira pour le mieux.

Martin Robert, président; **Marjolaine Huard**, vice-présidente; **Wicky Tang**, secrétaire; **Jayseh Patel**, trésorier; **Martin Houle**, directeur des loisirs; **Bruno Hamel**, administrateur; **Wicky Tang** « INFO-GAI SOURDS ». ■

Le prochain party de Noël : 11 décembre 2004. ■



3488, rue Radin, C.P. 2045
Jonquière (Québec) G7X 7X6
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)
Fax : (418) 542-0493
amic6797@videotron.ca

Conseil d'administration 2004 - 2005

Nathalie Lapalme : présidente
Gervais Larouche : vice-président • À venir : secrétaire
Claude Savard : trésorier • Serge Fillion : trésorier adjoint
Mario Tremblay : directeur général
Éric Lemieux, directeur
Daniel Boivin, directeur des loisirs

1948-2004
56
ans

au
service des
personnes
sourdes

Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601

Par Steven GRENIER, directeur des ventes et services

Campagne de financement 2004

Comme à chaque année, le Centre Notre-Dame-de-Fatima se remet à la tâche et demande à ses collaborateurs de soutenir sa mission qui est d'offrir aux enfants sourds, avec ou sans handicap associé, ainsi qu'à leurs parents, des activités valorisantes de vacances, de répit et de soutien.

Dans le cadre de notre campagne annuelle, nous vous soumettons une demande de don. Nous espérons que les lignes qui suivent sauront vous convaincre des nombreux besoins à combler.

En effet, nous organisons un camp de vacances spécialisé et adapté aux besoins de notre clientèle et un service de répit annuel, les fins de semaine. Des centaines d'enfants sourds et malentendants et d'adultes sourds déficients intellectuels bénéficient de ces services. Nous leur offrons un environnement sécuritaire et propice à leur plein épanouissement.

Pour envoyer vos dons

Préparez un coupon ou téléphonez-nous au (514) 453-7600. Nous sommes reconnaissants de votre aide. Merci !

Sur un coupon, inscrire votre don : 500 \$ 100 \$ 50 \$ 25 \$ ou autre _____ \$; Votre nom; Adresse; Ville; Code postal; Téléphone.

Remise des prix d'excellence aux animateurs

Le 27 septembre dernier, le Centre Notre-Dame-de-Fatima accueillait les employés de la saison estivale des camps de jour et de vacances (surdité) pour la remise des prix d'excellence. Le centre organise cet événement afin de remercier les monitrices et les moniteurs qui se sont démarqués par la qualité de leur travail. Les lauréats ont été sélectionnés à partir leur dynamisme, de leur dévouement, de la qualité de leur implication ainsi que de leur amour pour les enfants. Des bourses ainsi que des plaques-souvenirs ont été remises dans trois catégories soit, camp de vacances (surdité), camp de jour et spécialiste. Dans chaque catégorie, des mentions spéciales ont également été attribuées. Voici la liste des lauréats. Lauréat camp de séjour, **Mélissa Boisclair**; mention, **Ursula Szychowska**. Lauréat camp de jour, **Arbelle Sauvé**; mention, **Thierry Lachapelle**. Lauréat spécialiste **Anne Rioux**; mention, **Sophie Mousseau**.

Nous tenons à féliciter les six lauréats et leur témoigner notre reconnaissance pour l'excellence de leur travail.

Plus de 80 étudiants ont uni leurs efforts afin de mener à bien l'immense projet de camp de vacances et de camp de jour du Centre Notre-Dame-de-Fatima et pour offrir joie et bonheur aux enfants. À l'année prochaine !



Du nouveau aux Répits

Nous offrons des journées de répit avec des activités extérieures. Le forfait comprend les moniteurs qualifiés, le transport, le lunch ou le dîner chaud et les activités extérieures. Les prix varient selon les sorties : entre 25 \$ et 42 \$ pour la journée.

Voici les dates et le choix d'activités :

Samedi 18 décembre — Départ : 9 h • Retour : 17 h 30 — 1 journée
Piscine, McDonald et glissade à Vaudreuil

Samedi 5 février — Départ : 9 h • Retour : 17 h 30 — 1 journée
Glissade sur tube au Pays-d'en-haut

Samedi 9 avril — Départ : 9 h • Retour : 17 h 30 — 1 journée
Cabane à sucre à déterminer

Samedi 4 juin — Départ : 9 h • Retour : 17 h 30 — 1 journée
À La Ronde • Départ et retour au 750 rue Roy Est à Montréal



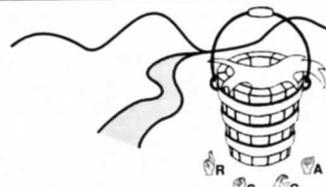
Le Brunch de l'amitié et la Fête des neiges – Édition 2005

Le dimanche 6 février prochain, le Centre Notre-Dame-de-Fatima organise son 7e Brunch de l'amitié. En plus de déguster un succulent repas, vous pourrez profiter des activités d'hiver offertes par le centre : glissade sur tube, randonnée en raquette, patin ou ski de fond (équipements en location). Nos animateurs seront aussi sur place pour vous divertir. Cette journée est organisée en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et notez qu'en 2004, nous avons accueilli plus de 1200 personnes lors de cette journée qui fut un vif succès.

Le brunch comprend une grande sélection de mets chauds et froids (œuf, bacon, saucisses, pomme de terre, etc.). Procurez-vous vos billets au coût de 10 \$ pour les adultes et de 4 \$ pour les enfants de moins de 10 ans. Plusieurs tirages auront lieu. Amenez votre famille. On vous attend en grand nombre.

Accès aux sports d'hiver

Comme à chaque année, le Centre propose de nombreuses activités sportives d'hiver et ce, à coût modique. Le ski de fond est à l'honneur avec ses nombreux kilomètres de sentiers balisés et entretenus quotidiennement. Vous pourrez aussi glisser sur nos chambres à air, faire des randonnées en raquette, ainsi que patiner sur notre nouvelle patinoire extérieure couverte par notre grand chapiteau. Un préposé à l'équipement est aussi présent les week-ends et les jours de semaine durant le temps des Fêtes. Nouveauté cette année, un local plus chaleureux et accueillant sera aménagé pour les amateurs des sports d'hiver. Petits et grands, vous êtes tous les bienvenus. Location d'équipement disponible. ■



Le bureau est ouvert à l'année
Le mardi et le vendredi de
9 h 00 à 16 h 00

Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.

12480, 1re Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942
Courriel : rsc@globetrotter.net

La période des Fêtes et la saison hivernale approchent !

Un de nos grands événements sera de retour le 5 décembre prochain de 11 h à 16 h. Devinez quel événement ? C'est notre dîner de Noël ! Il y aura de très beaux tirages, un beau buffet confectionné par les femmes, des activités et des cadeaux pour les enfants. Pour participer à cette fête, vous n'avez qu'à apporter un plat et un sourire. Les enfants sont les bienvenus et il y aura une animation spéciale pour eux !

Projet des jeunes mères

Il commencera au mois de janvier. Alors, si vous voulez échanger avec d'autres mères qui ont un ou plusieurs enfants de 0 à 6 ans et si vous avez besoin d'informations sur le développement, la sécurité, le comportement, le langage des enfants, les rôles et responsabilités des parents, vous êtes les bienvenues. Informez-en vos amies qui en ont besoin.

Pour plus d'informations, contactez-nous par ATS au 514-255-6376.

Journée internationale des femmes

Le grand jour de rassemblement des femmes pour La Journée internationale des femmes est le 5 mars 2005. Le thème sera « La liberté d'expression » et il y aura plein de surprises pendant cette fête. C'est à suivre...

10e anniversaire de la MFSM

Vous devez réserver votre soirée du 9 avril 2005 pour célébrer avec nous le dixième anniversaire de La Maison des femmes sourdes de Montréal. Ce sera une magnifique soirée que vous ne devez pas manquer. Vous aurez plus de détails dans le prochain numéro de la revue Voir Dire.

UNE STAGIAIRE EN SEXOLOGIE À LA MAISON DES FEMMES SOURDES DE MONTRÉAL

On peut se demander ce que fait une sexologue à la Maison des femmes sourdes de Montréal (MFSM). Premièrement, je tiens à me présenter. Mon nom est Cynthia Pouliot. Je suis étudiante au baccalauréat en sexologie à l'Université du Québec à Montréal. Je suis présente deux jours par semaine à la MFSM depuis le début du mois de septembre et j'y serai jusqu'au mois d'avril 2005. Mon rôle à la MFSM est de cerner les besoins d'éducation à la sexualité présents chez la clientèle afin d'élaborer un projet d'intervention, c'est-à-dire différents ateliers sur la sexualité que je présenterai l'hiver prochain. Pour y parvenir, je participe aux différentes activités avec les femmes et je travaille en collaboration avec les intervenantes et la directrice.

Les thèmes qui seront abordés lors des trois différents ateliers sont :

- les différents types d'abus sexuels
- les rôles et les stéréotypes de rôles sexuels
- les limites personnelles dans la sexualité

Si vous avez des questions en lien avec la sexualité, il me fera plaisir d'y répondre.

Maintenant, parlons un peu du désir dans la sexualité

La sexualité a toujours constitué une partie essentielle de la vie à cause de notre besoin de continuer l'espèce. Mais, elle est aussi la façon privilégiée par laquelle les hommes et les femmes expriment leur amour l'un pour l'autre. Quand il s'agit de parler de sexe, les hommes et les femmes semblent parler deux langues différentes. Mais qu'en est-il de leur désir sexuel ? Les hommes et les femmes ont-ils le même désir ? Le vivent-ils de la même manière ?

Il est toujours dangereux de comparer le désir sexuel des hommes et des femmes parce que cela ouvre la porte à une sorte de compétition dans laquelle chacun tente de prouver à l'autre qu'il a raison et que l'autre devrait changer son attitude.

Les étapes dans un couple

Premièrement, il faut noter que le couple, dans son évolution, passe par plusieurs étapes. La première étape est celle de la fusion, dans laquelle on ne fait qu'un avec l'autre. On a alors le sentiment d'être seul au monde. Vient ensuite le temps de la différenciation : on se démarque, on s'affirme en tenant compte de la réaction de l'autre. Ce n'est pas que nous ne voulons plus être avec l'autre mais, à cette étape, nous nous

reconnaissons plus en tant qu'individu propre et non seulement comme un couple. Nous existons par notre couple, mais aussi par notre individualité. Dans la phase d'exploration, on s'éloigne de l'autre, on fait des choses sans lui. Cela ne signifie pas que nous n'avons pas besoin de l'autre, que nous n'aimons pas sa présence. Nous avons seulement besoin d'évoluer aussi en tant qu'individu. Cela ne peut qu'aider notre couple à évoluer dans le même sens en autant que nous demeurions attentif aux besoins de l'autre sans pour autant nous oublier. Après cette étape, un rapprochement se produit. On se fixe des objectifs communs, on établit des règles de fonctionnement. Dans cette période de coopération, on est clairement engagé et attentif à l'autre. Enfin, la maturité du couple est atteinte. C'est à ce moment que nous pouvons créer et construire ensemble.

Lors de ces différentes étapes, plusieurs revirements et prises de conscience peuvent être vécus. Il ne s'agit pas là d'un long fleuve tranquille, mais bien d'une promenade dans les montagnes lors de laquelle nous pouvons rencontrer des obstacles. Des conflits sont souvent vécus à travers ce long processus, mais c'est à ce moment qu'une communication de qualité doit être établie.

Mais qu'en est-il du désir sexuel lors de ce cheminement du couple ?

Le désir sexuel, tout comme l'évolution du couple, change et se modifie. Le désir est quelque chose qui évolue. Est-ce que vous avez toujours le même appétit ? C'est la même chose pour le désir sexuel dans le couple. Lorsque vous allez au restaurant et que le décor est chaleureux, que la nourriture est invitante, que le service est accueillant, il est probable que votre appétit soit augmenté par tous ces éléments extérieurs. Si, par le fait même, vous vous sentez bien dans votre peau, vous êtes de bonne humeur, votre appétit s'en trouvera amplifié. Eh bien, c'est encore la même chose pour le désir sexuel des individus. Plusieurs choses font que le désir sexuel diminue : le stress, la fatigue, la maladie, une naissance, des intrusions de la famille, des préoccupations personnelles et financières, de même que des conflits non résolus. Ces éléments sont les pires ennemis du désir. Il est important de garder en tête qu'il est tout à fait normal, tant chez l'homme que chez la femme, d'éprouver, à un moment donné, une baisse de désir sexuel. Cela ne signifie pas que vous n'aimez plus votre partenaire ou que vous n'aurez plus jamais envie d'être actif sexuellement. Si cela se produit, réfléchissez seulement aux causes qui pourraient entraîner cette baisse de désir sexuel et, si vous en ressentez le besoin, parlez-en à votre médecin ou consultez un sexologue.

Mais que doit-on faire pour conserver le désir dans le couple ?

Il est faux de croire que l'on vient au monde avec un certain niveau de désir sexuel. Il est possible de modifier ce désir. Comme plusieurs facteurs peuvent être à la source du manque de désir, il existe différentes façons pour l'attiser et le maintenir. Certaines stratégies classiques sont proposées afin de préserver le désir dans le couple. Dans différents ouvrages, on nous propose de créer des distances (jardin secret, activités sans l'autre, espace réservé dans la maison), de prendre soin de soi et de maintenir un certain mystère (éviter de tout dire, de tout partager). Par contre, il ne s'agit pas d'aller à l'extrême et d'oublier l'autre. Il s'agit plutôt de trouver l'équilibre dans lequel nous nous sentons bien en tant qu'individu et en tant que couple. Il est possible aussi de discuter avec notre partenaire afin de trouver quelques alternatives pour préserver le désir sexuel dans notre couple (jeux sexuels nouveaux, positions sexuelles différentes, mise en situation, fantasmes sexuels). L'élément à retenir, et qui est primordial pour la conservation du désir dans le couple, est la bonne communication et le respect de soi et de l'autre.

Mais sachez qu'il n'y a pas de normes précises en matière de sexualité et qu'il demeure la responsabilité de chacun d'établir ses limites personnelles dans sa vie et dans sa sexualité. Une bonne communication dans le couple peut permettre à chaque personne de s'exprimer. Pour arriver à une sexualité plus riche, il est essentiel de se donner du temps, d'éviter de se juger et de prendre le risque de communiquer avec l'autre.

Le défi consiste donc à nous défaire du conditionnement qui nous mène à percevoir le désir comme l'unique instrument de mesure de la santé du couple. Il faut s'écouter soi-même, écouter l'autre et surtout permettre au désir sexuel de se transformer, et même parfois de s'absenter. ■



*Au nom de l'équipe de la MFSM
nous vous souhaitons de passer
de très joyeuses Fêtes...*

Pièce de théâtre portant sur la surdité sous la présidence d'honneur de Marguerite Blais

Photos : Yvon MANTHA

Par Françoise O'DELL, coordonnatrice de l'ADSMQ, des MRC des Moulins et de l'Assomption.

C'est sous la présidence de madame Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, que fut présentée, le 27 octobre dernier, la pièce Faudrait s'entendre de l'auteur Jean-Marc Roy.

Organisée par l'Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Québec des MRC des Moulins et de l'Assomption et l'Association des Sourds de Lanaudière, la pièce fut présentée en matinée et en soirée à l'auditorium de la polyvalente Jean-Baptiste-Meilleur de Repentigny.

La pièce, qui traitait de façon humoristique des difficultés rencontrées par les personnes vivant avec une surdité, se voulait un événement spécial de sensibilisation à la surdité.

Adaptée aux personnes vivant avec une surdité, l'initiative des deux organismes s'est avérée une réussite et nous les en félicitons. ■

Marguerite Blais, porte-parole de l'événement, a prononcé un discours de circonstance. On remarque, à droite, Brigitte Picard, interprète.



Bravo pour le travail colossal lors de cette soirée qui fut un succès sur toute la ligne. On voit les comédiens, les interprètes, les partenaires entourés de Christine Desjardins, coordonnatrice de l'Association des Sourds de Lanaudière et de Françoise O'Dell, coordonnatrice de l'Association des Devenus Sourds et des Malentendants des MRC des Moulins et l'Assomption.



Une des scènes de la pièce de théâtre, croquée sur le vif.



L'Association des Sourds de Lanaudière inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS

Urgent... Inscription... Urgent... Inscription

Pour personnes Sourdes ou Malentendantes
Centre de services Champagnat • Éducation des Adultes

— N'attendez pas... venez tôt ! —

Demandez : Madame Eleonora Santini

(514) 596-3344 (ats)

(514) 350-8800, poste 8811 (voix/ats)

Quand? sur rendez-vous seulement

Quoi? Cours pour apprendre à lire, écrire et compter
Cours de niveau secondaire

Où? Centre Champagnat
5017, rue Saint-Hubert, Montréal
(2 rues à l'est du métro Laurier)

Apportez votre certificat de naissance ou une pièce d'identité

Il y a tout un monde qui vous attend !



Commission scolaire de Montréal

L'importance de créer ses réseaux sociaux



Roger MALLAIS

Dans un contexte où nous avons besoin de nous épanouir dans les rapports d'amitié et de connaissance ou de bénéficier de soutien social, il s'avère important de connaître notre environnement social. Il faut donc identifier la qualité de notre réseau ou ce qu'il faut faire pour le développer.

Dans notre environnement social, il existe deux types de réseaux : **le réseau primaire** et **le réseau secondaire**. Le réseau primaire se compose de la famille immédiate, de la famille étendue, des amis, des compagnes et compagnons de travail, des voisins et des connaissances. Le réseau secondaire, quant à lui, est composé de tous les intervenants, professionnels et employés qui sont rattachés aux institutions existantes, à savoir le centre d'emploi, l'hôpital, le CLSC, les entreprises et autres.

La création des liens

La création de nouveaux liens et la qualité du réseau social s'avèrent des moyens efficaces pour bénéficier de reconnaissance, mais aussi pour recevoir le soutien moral et émotif nécessaire en différentes circonstances (en cas de deuil, de maladie, de séparation, de perte d'emploi, de conflits, de peine, etc.).

Il existe différents types de liens mais, pour en faciliter la compréhension, nous nous en tiendrons aux liens forts et faibles. Les liens forts font référence à une intensité émotionnelle, alors que les liens faibles se situent à un niveau de connaissance. Dans les liens forts, nous identifions les caractéristiques suivantes : la personne est importante, on veut lui consacrer du temps, on veut partager des émotions, ainsi que vivre une intimité et échanger des services. À l'opposé, dans les liens faibles, on constate une moins grande fréquence des rencontres ou un moindre engagement de la part de l'autre.

Peu importe le type de liens, ils sont tous profitables à différents moments de notre vie. À titre d'exemple, notre réseau de connaissances (liens faibles) nous permet de diffuser l'information sur une plus grande échelle. À l'instar des liens forts, il établit des ponts entre les différents groupes d'individus et l'information circule plus rapidement. L'apport du réseau de connaissances (liens faibles) en période de chômage, peut être un excellent moyen de faire circuler l'information tant pour trouver un emploi, que pour obtenir différents services.

Être reconnu, c'est se sentir exister, être pris en compte, mais aussi avoir sa place, faire partie du groupe, être inclus dans la communauté des « nous ». ■

Rencontre spéciale

Par Ginette GINGRAS

C'était en l'an 2000. Grâce à Internet et le site de la Surdité, j'ai pu retracer une compagne de classe, Claudette Lessard, qui a quitté le Québec pour les États-Unis à l'âge de 12 ans.

Puis, après être restée en contact avec elle, nous nous sommes donné rendez-vous lors du congrès international Deafway II à Washington en 2002. Il le fallait, sinon nous ne nous serions jamais rencontrées tellement il y avait de participants.

L'idée m'est ensuite venue d'organiser une rencontre avec toutes mes compagnes de classe. J'ai réussi à les joindre toutes sauf deux ou trois.

Le 3 août dernier, Claudette arrivait d'Arizona pour passer la semaine au Québec. Le vendredi 6 avait lieu notre grande rencontre. C'était une journée splendide, mais fraîche. À partir de 11 heures, les amies arrivaient l'une après l'autre avec leur mari. Seule Ginette Durand est arrivée en après-midi avec son ami. Nous avons jasé, dîné, passé l'après midi puis soupé près de la piscine.

Claudette était très émue de voir que nous sommes restées en contact. Il y avait Mariette, Suzanne, Nicole de Québec, Charlotte, Monique de Gatineau, Denise, Francine, Ginette, Francine et moi-même de Montréal.

Pendant le souper, Claudette a fait un bref discours dans lequel elle disait qu'elle ne nous oublierait jamais et qu'elle aimerait revenir.

Nous avons pris le dessert à l'intérieur en se racontant, entre autres, des histoires de notre vécu à l'école. La soirée s'est terminée vers minuit. ■



Claudette Lessard, la vedette de la réception en compagnie de l'hotesse Ginette Gingras



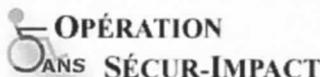
De gauche à droite: Francine Ménard, Charlotte Simard, Mariette Bédard, Denise Cournoyer, Suzanne Côté, Monique Pelletier, Claudette Lessard, Nicole Racine, Ginette Gingras, Francine Beaulieu.



Mouvement de création de ressources pour personnes sourdes



Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées



Le stationnement réservé, ça se voit!



1001, boul. Maisonneuve Est
 5^e étage, B.P. 527
 Montréal (Québec)
 H2L 4P9



Téléphone : Voix (514) 526-0887
 ATS (514) 526-6126
 Télécopieur : (514) 527-1028
 Courriel : letape@videotron.ca
 Site Web : pages.infinet.net/letape



Par Martin MORISSET avec la collaboration d'Alain TURPIN

Texte et photo : Yvon MANTHA, collaboration spéciale

Vendredi le 29 octobre se tenait, au stade olympique, l'assemblée générale annuelle de l'Association sportive des Sourds du Québec.

Ghysline Fiset, l'infatigable présidente, a animé l'assemblée, dont l'ordre du jour était fort chargé, en présence de nombreux délégués qui ont pris la peine de se déplacer et de discuter du développement sportif.

Un vent nouveau a soufflé sur le conseil d'administration avec l'arrivée de Pierre Pigeon, Martin Morisset et Gérard Labrecque, tous trois de vrais adeptes sportifs. Ces trois hommes sauront développer le goût du sport chez nos jeunes au cours des prochaines années.

L'assemblée s'est déroulée suivant l'ordre du jour habituel avec la présentation des rapports de la présidente et des délégués, l'adoption du bilan financier et le développement du plan quadriennal 2004-2008.

Rappelons que l'ASSQ a accompli un travail remarquable cette année en organisant le plus grand événement sportif de son histoire : les 3es Jeux panaméricains des jeunes sourds qui se sont tenus à Montréal du 7 au 15 août dernier.

Trois gros événements sportifs seront présentés à Montréal au cours des prochaines années : le 7e Championnat canadien de quilles des Sourds du 6 au 9 octobre 2005, le 28e championnat national de curling des Sourds du 2 au 9 avril 2006 et le Championnat canadien de golf des Sourds au Mont-Tremblant en août 2007.

En terminant, nous souhaitons bon voyage à Ghysline Fiset et à l'équipe québécoise qui représenteront le Canada lors des 20^e Jeux sourdlympiques qui auront lieu à Melbourne en Australie du 5 au 16 janvier 2005. ■



Lors de l'assemblée du 29 octobre dernier, les délégués étaient souriants. De gauche à droite, en arrière plan, Peter Lechensky, Robert Back, Réjean Nadeau, André Chevalier, Patrick Lazure, Julien Lafosse Marin; en avant plan, Pierre Pigeon, Ginette Gingras, Ruth Rivard, Ghysline Fiset, Martin Morisset, Normand Leveillé et Paul Arcand.

Le 36e tournoi de l'Association des golfeurs sourds du Québec s'est tenu le 11 septembre dernier en présence de plus de 60 golfeurs et golfeuses sur les verts de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Ce 36e tournoi n'avait rien de semblable avec les festivités de l'an dernier alors que l'on célébrait en grand le 35e anniversaire de fondation de l'AGSQ.

Cette année, de nouveaux champions furent couronnés. Le trophée du meilleur pointage brut revient au jeune Maxime Desrochers (18 ans) avec une ronde de 82. Il a aussi reçu le trophée du meilleur esprit sportif. On se rappelle que l'an dernier, il était arrivé ex-aequo avec M. Denis Marchand mais, suite à un calcul complexe, ce dernier était déclaré vainqueur. Maxime a accepté sa défaite de bon cœur, ce qui lui a valu cette récompense. Dans la classe A avec handicap, la palme revient à Sylvain Brault avec une ronde de 65. Il en va de même pour Gaétan Jean Jr dans la classe B (65) et Benoît Ouellette dans la classe C (69).

Chez les dames, au parcours par 3, Claire Ayotte s'est retrouvée en première place avec 50. Louise Baribeau a eu la meilleure moyenne de coups roulés avec 15. Christine Desjardins a frappé sa balle le plus près du trou au 7e. Ginette Gingras a réussi un trou sans coup roulé et le trophée du meilleur esprit sportif est allé à Guylaine Boucher.

Encore une fois cette année, nous avons bénéficié de la clémence de dame météo et nous avons parcouru les verts sous un soleil radieux. Comme d'habitude, nous avons terminé la journée par un bon repas, suivi de la remise des récompenses aux lauréats et du tirage de quelques prix de présence.

Le 37e tournoi de l'AGSQ se déroulera, l'an prochain au club de golf de Brossard, le samedi 10 septembre 2005 à 11 heures. Pour le 20e anniversaire du par 3, le tournoi aura lieu au club de golf La Providence de Saint-Hyacinthe, le 11 juin 2005 à 11 h 30. Les détails de ces deux tournois vous seront communiqués au printemps. Pour terminer, si les statistiques du dernier tournoi vous intéressent, consultez le tableau ci-joint. ■

Résultats • Champions - édition 2004

Position	Participant	Classe	Pointage	Handicap	Net
Champion « classe brut »	Desrochers, Maxim	A	82	6	76
Champion « classe A »	Brault, Sylvain	A	87	22	65
Champion « classe B »	Jean, Gaétan Jr	B	95	30	65
Champion « classe C »	Ouellette, Benoît	C	118	49	69

Résultats nets combinés « classe A-B-C »

4e Lajoie, Serge	A	90	20	70	20e Landreville, Benoît	A	106	23	83
5e Desjardins, Michel	B	99	26	73	Cadioux, Alain	B	108	25	83
6e Jean, Gaétan	A	87	13	74	Davia, Jean	B	109	26	83
Gonthier, Pierre	B	98	24	74	23e Turpin, Alain	A	87	3	84
Giguère, Jacques	C	112	38	74	Tétreault, Serge	C	130	46	84
Carignan, Michel	C	116	42	74	25e Lamoureux, Arthur	B	113	28	85
10e Babin, Gilles	B	106	30	76	Routhier, Réal	C	117	32	85
Bazinnet, Marcel	C	122	46	76	Fortin, Aurélie	C	139	54	85
12e Marchand, Denis	A	83	6	77	28e Boudreau, Jacques	B	114	28	86
13e Morisset, Martin	A	102	23	79	29e LeSiège, Bernard	A	106	19	87
Goyer, Sylvain	B	105	26	79	30e Caron, Huguette	C	124	36	88
15e Turbide, Yves	A	92	11	81	Pigeon, Pierre	C	125	37	88
Petit, Pascal	A	101	20	81	32e Klaver, John	B	114	25	89
17e Maltais, Rémi	A	104	22	82	Boroday, Dan	C	129	40	89
Demers, André	B	108	26	82	34e Larose, Claude	B	120	30	90
Boucher, Gilles	C	113	31	82	35e Martin, Guy	C	138	46	92
					36e Leboeuf, André	C	128	34	94
					37e Roel, Elias	B	124	28	96
					38e Déniger, Christian	A	119	19	100



**Association Sportive des
Sourds du Québec**

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

www.assq.org

Ghysline Fiset, présidente

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511

MELBOURNE, AUSTRALIE • 2005



20^{es} Jeux Sourdlympique d'été
du 2 au 17 janvier 2005

www.assc-cdsa.com

Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

Café Internet

Le conseil d'administration se prépare en vue de l'ouverture prochaine du café Internet. Le CLSM attend toujours la subvention afin de démarrer le projet et embaucher une personne chargée de la surveillance. Le café ouvrira donc lorsque le CLSM aura l'argent nécessaire pour le faire fonctionner.

Activités des Fêtes

Le CLSM se prépare en vue des activités des Fêtes et la salle sera bientôt décorée pour cette période de réjouissances.

Lors du réveillon de Noël, il y aura messe sur place ainsi qu'un souper d'organisé.

La fête des enfants, organisée conjointement par le Club Lions et le CLSM, aura lieu sur place. Un magicien sera là pour amuser les enfants. Cette activité est gratuite et le casse-croûte sera ouvert.

La traditionnelle soirée du Bye Bye aura aussi lieu. ■

**Surveillez les publicités au CLSM,
pour plus d'informations.**



Les personnes âgées jouent au OKO, un jeu de cartes. Cette activité leur permet de garder le moral.

Photos :
Claude DROUIN



Le comité de l'âge d'or organise les activités. Si vous avez des idées d'activités, n'hésitez pas à en faire part aux responsables.

Tout un exploit pour George Krog !

Par André CHEVALIER



La ligue des petites quilles Bel âge, qui tient ses activités le jeudi après-midi au Centre de quilles Moderne, a remis le prix d'excellence à George Krog qui a réussi une partie parfaite de 300 le 23 septembre 2004 sur les allées 27 et 28. Félicitations George !

George est président de la ligue depuis trois ans. Il est le premier sourd à accomplir cet exploit. Pierre Gonthier a presque failli être couronné de ce titre, mais a raté d'un point, terminant avec « seulement » 299.

La ligue de quilles Bel âge compte six allées et réunit 36 joueurs qui sont âgés de plus de 55 ans, dont trois joueurs de plus de 80 ans.

La ligue est solide et ses joueurs fidèles. ■



Photo : Claude DROUIN

Les participants à l'activité de billard du mardi. On reconnaît André Chevalier qui s'occupe des joueurs qui sont de plus en plus nombreux.

Jacques Arguin, un sportif accompli

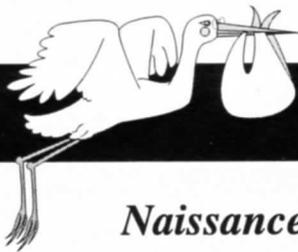
Interviewé par Arthur LEBLANC

Jacques Arguin, qui demeure près de Lac Mégantic depuis plusieurs années, était récemment de passage au Centre des loisirs des Sourds de Montréal. Depuis sa jeunesse, il a parcouru des centaines de kilomètres, soit en course à pied, en vélo et en ski de fond et gagné plusieurs médailles et prix dans diverses disciplines sportives.

Rendu à la soixantaine, Jacques a soudain éprouvé des malaises et a été hospitalisé pour y subir une grosse opération chirurgicale éprouvante. Ayant un esprit toujours fort positif, il a repris peu à peu ses activités sportives malgré les réticences de son médecin traitant qui craignait des complications. Maintenant, se sentant bien rétabli, Jacques parcourt en moyenne 30 kilomètres par semaine en course à pied, au grand étonnement de son médecin. Avec sa santé de fer, il donne l'exemple afin que les gens croient en leurs possibilités. Un cas patent ou un miraculé pour la science médicale...

VOIR DIRE est fier de présenter un Sourd qui a participé de manière exceptionnelle à des activités sportives au cours de son existence. ■





Naissances, mariages et décès

Naissance et baptême

Jérémy est né le 19 janvier 2004. Premier enfant de Geneviève Alain et de Patrice Locas, il a été baptisé le 23 mai 2004 à Saint-Jérôme.



Lysanne est née le 17 juin. Premier enfant de Sylvie Robitaille et de Martin Duguay, elle a été baptisée le 17 octobre.

Samuella est née le 26 juillet. Second enfant d'Emmanuella Latchimy-Irissin et de Julien Lafosse-Marin, elle a été baptisée le 24 octobre.

Cloé est née le 2 août à Laval. Premier enfant de Mélanie Leblond et d'Éric Eholnikof.

Félicitations aux heureux parents !

Centre de jour Roland-Major



Le nouvel exécutif du Regroupement des usagers du CJRM : Colombe Fredette, Réjeanne Ouellet, Mariette Godbout, Claude Smith et Nicole Lajeunesse. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouveau mandat auprès des usagers du Centre de jour Roland Major. ■

Décès

À l'Ancienne-Lorette, le 10 septembre 2004, est décédé **Monsieur Joseph Roy** à l'âge de 67 ans et cinq mois. Il laisse dans le deuil sa soeur Aline Roy-Malo.

Au Manoir Cartierville, le 5 octobre, est décédée **Dame Georgette Langevin-Brûlé** à l'âge de 89 ans.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 29 octobre, est décédé **Monsieur Germain Bourret** à l'âge de 70 ans. Il laisse dans le deuil Gisèle Giard.



À Montréal, le 5 novembre 2004, à l'âge de 59 ans, est décédé **M. Yvon Therrien**, membre des Chevaliers de Colomb, fils de feu M. Gérard Therrien et de feu Mme Thérèse Mastrovito.

Il laisse dans le deuil son beau-père M. René Latour, et sa soeur Sylvie Latour (Jean-Claude Woo), sa nièce Maëlie, ses cousins et cousines, et de nombreux amis.



À l'hôpital Jean-Talon de Montréal, le 12 novembre dernier, est décédé **Monsieur Paul Lelièvre** à l'âge de 75 ans. Il laisse dans le deuil son épouse bien aimée Thérèse Réhel, ses enfants

Madeleine (Serge Blais), Priscilla (Michel Roy), Cécile (Claude Drouin), Marcel (Johanne Chapleau), Lynda et Michel (Gabriel Gagnon), ses 9 petits-enfants, ses 5 arrière-petits-enfants, ses 3 soeurs et son frère ainsi que ses meilleurs amis.

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

Célébrations des Fêtes

Messes de
Noël et du
jour de l'An



à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil du 3700 rue Berri à Montréal (métro Sherbrooke).

Vendredi 24 décembre à 19 h 30
Pas de messe le 25 décembre

Vendredi 31 décembre à 19 h 30
Pas de messe le 1er janvier

Bienvenue à tous.

Partageons ensemble ces doux moments. ■

Jeux panaméricains pour jeunes Sourds

Par Martin MORISSET



Les troisièmes jeux panaméricains pour jeunes Sourds ont eu lieu à Montréal, au complexe sportif Claude-Robillard, du 7 au 14 août dernier. Près de 150 jeunes sportifs, âgés entre

10 et 15 ans et provenant de quatre pays (États-Unis, Venezuela, Mexique et Canada), ont démontré leurs talents lors des affrontements en athlétisme et au basket-ball.

Vous pouvez effectuer une visite virtuelle de l'événement en visitant le site www.assc-cdsa.com.

La réussite d'une telle organisation dépend souvent de l'appui qu'il reçoit. Le comité organisateur des troisièmes jeux panaméricains remercie très sincèrement les Publications VOIR DIRE pour son aide financière ou matérielle, ce qui a permis de faire de cet événement une réussite sportive. Vous avez toute notre reconnaissance. ■



Association des Personnes Vivant avec une Surdit  de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717

(450) 967-9734

(450) 967-8131

Courriel : apvsl@videotron.ca

Le conseil
d'administration
2004-2005

Président : Jean-Luc Leblanc • Vice-président : Denis Henry
Secrétaire : Isabelle Guimond • Trésorière : Brigitte Sabourin
Administrateur : Yves Caron



Regroupement des Sourds de la Capitale inc.

1985, avenue du Sanctuaire
Beauport (Québec) G1E 4E2

À votre service depuis 1983



(418) 667-6275



(418) 667-7169

VOIR DIRE

Revue bimestrielle
publiée en collaboration avec
les associations de Sourds
de la province de Québec

*Au service de la
population sourde
depuis 1983*

VOIR DIRE existe depuis 22 ans. C'est la preuve d'une belle histoire d'amour entre les lecteurs et lectrices en plus des annonceurs qui tous ensemble permettent la continuité d'une revue dans la communauté sourde.

VOIR DIRE demeure un organisme autonome qui est au service de la communauté sourde du Québec et d'ailleurs en leur offrant:

- des nouvelles du monde des Sourds (générales, politiques, sociales, sportives, etc.) et ce, tant au niveau local, régional que national
- un moyen de faire la promotion de leurs activités sociales grâce à l'insertion de publicités et autres documents informatifs.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles et photos que nous publierons avec joie dans les pages de la revue.

S'abonner à

**VOIR
DIRE**

*C'est soutenir
un lien entre le
monde des Sourds.*

ABONNEMENT

Oui, veuillez m'abonner à « VOIR DIRE » pour un an (six numéros).

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 25 \$ fait à l'ordre de « VOIR DIRE ».

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____

Prov.: _____ Code postal : _____

Envoyez le tout à :

VOIR DIRE
C.P. 37, succursale Youville
Montréal (Québec) H2P 2V2

ATS* et télécopieur : (514) 728-7668
*par l'entremise du Service de relais Bell
Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

1 - La page couverture • 2 - Des nouvelles du sport • 3 - Chasse et pêche
4 - Naissances, mariages et décès • 5 - Des nouvelles de l'Âge d'or
6 - Des nouvelles du théâtre.

La réponse
à votre appel



Chez Nordia, en tant que fournisseur de services relais, nous sommes heureux de vous assister dans vos besoins diversifiés et spécialisés de communication. Nordia offre aussi des solutions en gestion multimédia de la relation client.

nordia



3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 510
Saint-Laurent (Québec), Canada H4R 2J8
Tél. : 514.332.5888 • Téléc. : 514.332.9930
www.nordia.ca
